

66 S. M., Hautes-Alpes = 1920

Protestations.

Paris archive



~~Donné à H. B. A. G.~~
M. M. M. M.

Le Président du Sénat
(Palais du Luxembourg)
à Paris

ANDRÉ CONSTANS

AVOCAT

3, rue Centrale, 3

LYON

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3
A LYON

LYON, le 21 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

Monsieur Bourgeois président
du Sénat - Palais du Luxembourg.
à Paris

Secrétariat Général
de la Présidence
répon à la lettre
du 20-1-20^e Monsieur le Président,

La réponse que Monsieur le Secrétaire Général
de la Présidence vient de faire à ma lettre du
16 janvier, relative à l'élection de M. Deytral dans
les Hautes-alpes, modifiée dans une mesure
insuffisante la première réponse de Monsieur le
Président Mulac en g. bureau.

Celle-ci, que j'ai eu l'honneur de vous faire
connaître, portait que ma protestation n'avait
été remise au g. bureau que le 14 janvier or
la validation de l'élection avait eu lieu la veille,
cette méthode supprimait le droit de protestation!
La réponse de Monsieur le Secrétaire Général
porte : Le Bureau, a estimé que votre intervention
ne pouvait être utilement retenue!

Je me trouve, Monsieur le Président entièrement
vient dès lors personnellement dans la solution
à intervenir! - La crisis électorale dans les Hautes
alpes, avec ses alliances hybrides ? un radical
socialiste, comme M. Deytral, avec, de moins

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3

A LYON

L'acte à ma lettre à Monsieur Bourgeois
prendra 9 à 10 heures
LYON, le 21 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

radicaux ^{non socialistes} comme M. M. Dominié

Loy Riout - Chabrand etc et tant
de nature à inspirer le plus profond
désintéressement aux Patriotes qui, comme
votre serviteur, ne connaissent que le culte
de la loyauté en toute franchise.

J'ai quitté ce tiers état, trop mourant, de la
politique, sans regret ni amertume venant
de croire; mais avec une profonde pitié pour
ceux qui vivent à cette dangereuse carrière
pourtant l'oubli de toute dignité jusqu'au
point de provoquer tous les dégoûts et la
plus grande commisération, à l'appel de
pareilles commissions et de semblables
miniers! - Je ne suis Monsieur le Président
qu'un vulgaire paysan de la vallée, mais,
mon orgueil, le souci de ma misère
considération et mon amour propre m'empêchent
surtout de renoncer au pacte honnête qui
réunit, jusqu'à l'évidence, de l'appel des
Conseillers généraux des Hautes Alpes, avec
la collaboration des Députés - Du représentant
de la République dans le département
M. le préfet Chevillon, peut-être!

Le 16 mai 1877 le même procès d'appel
signé de maires de l'arrondissement, au lieu des
Conseillers généraux (comme aujourd'hui)
entraîna (avec le concours de M. Clémenceau)
l'invalidation de M. le comte de Dominié

André Constant

AVOCAT

Ancien Avocat défendeur près la Cour d'appel de Montpellier
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET

de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

RUE CENTRALE, 3

A LYON

2^e suite à ma lettre à Monsieur le
Président Bourgeois - Sénat
LYON, le 21 Janvier 1920

3, RUE CENTRALE

Je suis un vieux Républicain, j'appartiens
à la souche de Républicains de la veille
et je vous salue franchement et hautement;
que si semblable "coupe gorge" était commise
par le gouvernement légal de mon pays
Républicain - je proclamerais que la justice,
comme le droit, dans une République, jadis
ne sont plus que de vains mots.

que par un moyen détourné quelconque
appelait soit fait à la dignité de M. Deytraud,
qui d'accepte de recevoir devant ses électeurs,
Ils jugeront alors en toute connaissance
de cause - dans le cas contraire, et même
même de scandaleux favoritisme ou
est autorisée à opposer la violence, qui
n'est que trop préconisée hélas. Par ceux
qui en ont vu de pires, de la part de
d'autres qui comme M. Victor Deytraud, capitaine
pendant la guerre, voudraient que "la fin
justifie les moyens".

C'est dans cet esprit que je vous adresse Monsieur
le Président, d'intervenir pour faire cesser le scandale.

E. S. B. N

J'après encore l'expression de mes
 vives sympathies qui remontent à
 l'époque lointaine de jadis en qualité
 de ministre de l'Instruction Publique
 vos mandataires au milieu du rivage,
 le monument dédié à H. Berlioz à
 la cité de André (Jura) - ainsi que
 celle de tout mon respect.

Salut fraternel

J'attends de vous de la part de la commission
 de son rapport sur le monument plus célèbre du siècle

(The following text is extremely faint and largely illegible due to bleed-through from the reverse side of the page. It appears to contain several lines of text, possibly including names and dates, but cannot be accurately transcribed.)

SÉNAT

Paris le 19 Janvier 1920

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous retourner
la lettre du 12 Janvier de M.

Cuvonau protestant contre l'édiction
de M. Feytaud dans les Hautes-Alpes
et une dépêche de même parvenant
expédiée le lendemain. Le tout lui a
été remis en ma qualité de Président du
G. Bureau, le 14, alors que cette édic-
tion était valide depuis la veille. J'en ai
informé M. Cuvonau.

Il m'a adressé aujourd'hui une
lettre furibonde « avant d'entreprendre des
projets violents, s'il le faut. » J'estime
qu'il n'y a rien à répondre à ce feu.

Très agréé, je vous prie,
Monsieur le Président, l'assurance
de ma haute considération.

A. MULLAT

H⁵ alps

Embrun le 12 Janvier 1920

M. le
Général
le baron

ARRIVÉE
LE 15 JANV 1920

A Monsieur le Président du Sénat
Paris

Monsieur le Président

Le soussigné, Thonard Antoine Auguste, avec
l'usage à Embrun H.A. Président de l'Office Agricole
Départemental, du Syndicat Agricole de l'Embrunais et
à l'honneur de vous exposer, qu'il a été candidat
à l'élection sénatoriale des H.A. du 11 Janvier
courant. Que l'un des concurrents M. Seyrat
proclamé élu, a recueilli 177 voix, que lui-même
en a recueilli 112, M. Cornaud 42 et M. Constant!

que cette élection se trouve visée par l'interven-
tion de trois députés du département et par un
appel signé de 18 conseillers généraux sur 24;
deux n'ayant pas apposé leur signature, l'un
M. Seyrat parce qu'il était candidat à l'élection
du 11 et M. Roumieu devant l'être aux élections
prochaines.

que l'appel des conseillers généraux
constitue un acte de pression dont on ne
trouve de précédents qu'à l'époque du 16 Juin
1877 et qui valent à de nombreux bénéficiaires,
l'annulation de leur élection.

T. S. V. P.

Il vous prie de vouloir bien soumettre au
bureau compétent la présente protestation contre
l'élection de M. Tejtral, car il n'est pas
admissible que quarante ans après l'époque
révélée du 16 qui les ~~élections~~ élections eussent
l'objet d'actes de pression ou de sollicitations
de nature à influencer leur vote.

A la présente j'ai joint un numéro
du journal *Les Nouvelles des Algères* qui
se publie à Paris en date du 8 Janvier
1920 contenant l'appel des conseillers généraux
en faveur de M. Tejtral.

Il a l'honneur d'être, Monsieur
le Président du Sénat, votre très
dévoté serviteur

A. Mourou

Tom
M. C. Ovis Jr. de
9. Bureau
—

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3
A LYON

LYON, le 16 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

Monsieur Bourgeois, président
du Sénat, Palais du Luxembourg
à Paris

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir la lettre dont copie ci après
de M. Mulas président du 9^e bureau du Sénat
chargé de l'élection sénatoriale des Hautes-Alpes -
chargé de l'élection sénatoriale des Hautes-Alpes -
ce en réponse à ma lettre du 12 janvier qui a dû
parvenir au Sénat avant sa réunion pour la constitution
du bureau définitif - cette lettre contenant protestation
contre la validation de l'élection de M. Deytral

Je n'avais pas de moyen plus direct de porter
ma lettre et le dossier de l'élection ont dû parvenir
ensemble à Paris - Régulièrement aucune formule
ne pouvait être remplie avant la formation des
bureaux - Comment a-t-il pu se faire que l'élection
de M. Deytral ait été validée sans tenir compte
de ma protestation? - Il s'agit donc d'une question
de bonne foi, qui ne saurait être douteuse - Le
Sénat est placé trop haut il ne saurait donc
être question de sophistication.

J'ai donc l'honneur d'en référer à votre
haute autorité Monsieur le Président, avec la
conviction profonde, et ce que vous ne permettrez
pas d'avoir en cela avec le Bureau du Sénat
une semblable mesure que j'aurais d'iniquité.

Je vous prie, Monsieur le
Président, d'accepter de mes sentiments les plus
respectueux

M. B. Constans

Jointes copies : 1: lettre de M. Mulas
2: ma protestation en réponse

à noter ainsi que la réunion de l'Assemblée
publique: les sénateurs
sont manifestés
à l'origine de la situation
ce doit être

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive

Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures

(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3

A LYON

LYON, le 16 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

Sénat

Paris 15 janvier 1920

Monsieur,

Votre protestation contre l'élection sénatoriale dans les Hautes Alpes n'a été remise au 9^e bureau chargé de la vérifier qu'hier 14 janvier. Or la validation de l'élection de M. Deytral avait eu lieu la veille. C'est donc une question réglée.

Veuillez agréer - etc

signé A. Mulac, président du 9^e bureau

Reponse : Lyon 16 janvier 1920

Monsieur A. Mulac, président du 9^e bureau du Sénat (Élection sénatoriale en Hautes-Alpes)
Galani du Luxembourg à Paris

Monsieur le Président

Je m'élève contre la procédure extra-rapide qui a été employée pour la vérification de l'élection de M. Deytral - j'ai remis moi-même à la poste à la gare de Châteaufort Hautes-Alpes, lundi matin 12 janvier ma protestation à l'adresse de Monsieur le Président du Sénat - l'élection ayant eu lieu la veille et aucun courrier n'ayant pu précéder celui qui portait ma

André Constant

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3

A LYON

Suite des copies jointes à ma lettre
recevée par M. Bourgeon président
LYON, le 16 Janvier 1920

3, RUE CENTRALE

Je m'inscris contre cette violation
du droit de sélection n'a pu être
faite à Paris que par le même train
qui avait reçu la charge de ma lettre
régulièrement ma lettre a dû parvenir au
Sénat le 13 janvier. Il y a donc une violation
manifeste du droit - Mes lettres parties par le même
courrier sont régulièrement arrivées à destination le
même jour. Le Sénat n'a pu se réunir valable-
ment que le mardi la validation basée sur
l'erreur ne saurait être maintenue! - Il s'agit ici
d'une question de loyauté! Le Sénat ne voudrait
pas consacrer une semblable mesure qui ressemblerait
à une véritable sophistication.
Je suis absolument certain de ce vice de forme
la validation ne pouvant avoir lieu avant la
formation du bureau - Le Sénat réuni seulement
le 13 pour la formation du bureau n'a pu valider
sans irrégularité les élections ce jour là et sans
recours surtout

Je m'inscris donc avec toute l'énergie dont
je suis susceptible contre une violation du droit
la plus élémentaire

si aucun recours n'est possible contre semblable
mesure, j'attirerais que cette violation pourrait
pouvoir conduire à des représailles - Les Montons
du alpes se transformeraient en corps cernés
plus dangereux peut-être qu'un qui manifestent
avec bruit.

avec mes vives salutations, je suis
C. I. V. P.

Châteauvieux - les alpes 12/1-20

95
Monsieur le Président du Sénat
Palais du Luxembourg
à Paris

LE 16 JANV 1920

Monsieur le Président,

J'ai le très grand honneur de vous
confirmer ma protestation de ce
jour, contre l'élection au Sénat
de M. Victor Peytral!

Pourtant, comme eu égard à
l'urgence et au départ imminent
du train unique, je n'avais pu
obtenir la légalisation de ma
signature je me permets de joindre
cette formalité à la présente lettre
(cette casuel vient après l'égali-
fication de ladite signature)

Je vous prie, Monsieur le
Président, l'expression de mes
sentiments les plus respectueusement
dévotés
J. B. L. O. V. T. A. N. G. E.

Spécimen de la signature de
M. André Constans, avocat domicilié
à Châteauroux hameau de Pré-Sabins
demeurant alternativement en cette commune
et à Lyon rue centrale n° 3
à Châteauroux ce douze janvier mil
neufcent vingt

André Constans



Vu par nous Maire de Châteauroux-les-Alpes

pour légalisation de la signature de

André Constans

Mairie de Châteauroux, le 12 janvier 1920

Barthélemy

Prés sabin de Châteauroux H. alps

LYON, le 12 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3

A LYON

A Monsieur Le Président du
Sénat au Palais du Luxembourg
Paris

Objet) Nullité radicale (si elle n'est
socialiste aussi) des opérations électorales
du 11 janvier 1920 pour l'élection d'un
senateur dans la Haute-alpes en remplacement
de M. le Dr. Vagnat décédé.

Protestation

Le Soussigné André Constans
avocat candidat malheureux avec d'autres
aux élections sénatoriales domicilié à Drés
Sabins commune de Châteauroux H. alpes
(H. alpes) demeurant à Lyon rue centrale n° 3

Déclare tant en son nom que pour et
au nom de M. M. Auguste Monard et de son
Command également candidats à la même élection

Protester avec la dernière énergie contre
les manœuvres déloyales, autant qu'indélicates
qui ont marqué la période électorale dans
les montagnes des Alpes; plus particulière-
ment à Gap - Manœuvres bien dignes de la
Camarilla qui s'en est rendue coupable
et dont la plupart des noms sont synonymes
de ceux qui éclaireront un jour si hautement

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires



CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)



3, RUE CENTRALE, 3

A LYON

LYON, le 12 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

Suite à ma protestation au Sénat

La période mémorable du 16 mai

1877.

Le jour qui rougissait les
visages des alpins moins dépravés,
se transformant bien vite en
opposition au régime actuel, si semblables
palinodies pourraient imprudemment se pratiquer
au grand jour sans provoquer l'intervention
de la justice.

Les motifs de la protestation et invoqués
sont les suivants :

1^o Embrogliement éhonté des Conseillers
généralistes néophytes pour la plupart sous
l'œil bienveillant de la Direction (M. le
Préfet Revilliod étant, alors sans doute
les Lauriers de ses prédécesseurs de 1877.

Ce premier motif de nullité tire son origine
advenue aux électeurs sénatoriaux par dix
huit conseillers généraux sur 24 (vingt quatre)
avec l'adhésion de députés M. M. Bonniard
Caillaud et noblemaire (claire contre M. Deytraud
le 16 novembre 1919) — a été reconnu d'application
pour la première fois croyons nous à la
Chambre des députés en 1877 et à l'occasion
de l'invalidation de l'élection à Lumbin de la
Comte de Darnières, élu contre Amédée Terray
l'un des 363 ! ce sur intervention de notre grand
premier Ministre Clémenceau (appel des
maires)

2^o Arrivage copieux par répartition

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3

A LYON

2^e suite à ma probulatioⁿ au Sénat

LYON, le 12 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

de subides aux Slecteurs sénatoriaux
3^e préalablement embriquadés par
les Comités généraux ou autres
recrutés dévoués.

4^e Substances de tous genres, premières
de perception à M. Abel comitella général
de Prague ancien maire notamment,
d'avancements comme juges de paix ou de
procureurs de finances à M. M. Vi Clerville
juge de paix à Suisbron Boyfils juge de
paix à Napres du Suetk Tous les deux
comitella généraux (Fouillat qui im^{pose} République
probe et honnête deviens interdite comme
curreul) - Cop de souvenirs de la dictature
romaine, attachent aux précédents employés
par M. V. Deytral et ses aides.

5^e Manœuvres ayant consisté à
détourner les Slecteurs (plus ou moins intimidés
du Briancornais à s'abstenir de venir voter
in raison alléguée de la mauvaise saison
alors que le jour de l'élection et le président
le temps était du plus favorable pour véhiculer
et sortir (les délégués de la France l'ont prouvé
en venant au scrutin.)

Donc ces faits et circonstances joints à
l'œurement groupement de réactionnaires
bourgeois enrichis de tous crins sous la bannière
de M. V. Deytral doivent déterminer le Sénat
à prononcer de plano l'invalidation

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3
A LYON

3. Suite à ma protestation au sein

LYON, le 12 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

de M. Victor Deytral, qui sans
respect pour la mémoire vénérée
de son père porterait au Sénat
les caractères indélébiles d'une personnalité
de sentiments trop heureusement
peu communs dans les rangs républicains
avant l'élection de M. V. Deytral
aurait été déclaré mort, si les flots de la
durance ne la portent pas jusqu'au moment
son corps fumigé de honte, son œil
moussant, autant que perfide, en dresse
plus encore au Sénat que ces lignes
vengeuses.

Le tout contribuera au but à atteindre,
l'annulation de l'élection au Sénat
de M. Victor Deytral qui sera renvoyé
alors avec toute le mépris qu'il provoque
dans les Bouches du Rhône.

Pour les candidats indignés
(tous des Hauts alpes - aucun de ceux et
d'origine), et en qualité de plus ancien

Philippe Aubert

Candidat socialiste indépendant

La satisfaction de la présente par les
autres candidats sera car le temps presse
le résumé sera suivi aussi la législation
de la régulation et copie de l'appel du ~~Comité~~
général, pour la plus grande régularité

A DECHIRER

6

PRESIDENT SENAT PARIS

17



André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3
A LYON

Suite de ma lettre à M. Madau président
du 9^e bureau du Sénat.
LYON, le 16 Janvier 1920

3, RUE CENTRALE

Je m'efforce donc avec toute l'énergie
que peut occasionner la violation du
droit la plus élémentaire -
si aucun recours n'est possible contre
semblable mesure j'oserais que
cette violation de droit pourrait conduire
à des représailles - Les montagnes des Alpes se
transforment en camps cerviers plus dangereux
peut-être que ceux qui manifestent avec bruit.
Aussitôt que j'irai tous malentendus je fais
parvenir copie de ma lettre à Monsieur le
Président du Sénat - ce avant d'entreprendre
des moyens violents s'il le faut.
Veuillez agréer, je vous prie Monsieur le
Président l'assurance de mes sentiments les
plus distingués.

André Constans

André Constans

AVOCAT

Ancien Avocat défenseur près la Cour d'appel de Tananarive
Ancien Magistrat et Président de Chambre des Notaires

CABINET :

De 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures
(Dimanche et jours fériés exceptés)

3, RUE CENTRALE, 3
A LYON

LYON, le 16 janvier 1920

3, RUE CENTRALE

Monsieur le Président
du 9^e Bureau de Sénat (Election
Sénatoriale des Hautes-Alpes)
Palais du Luxembourg à Paris

Monsieur le Président,
Je m'élève contre la procédure extra-rapide
qui a été employée pour la vérification de l'élection
de M. Deytral - j'ai d'ailleurs, moi-même, à la porte
à la gare de Châteaufort les Alpes lundi matin
12 janvier ma protestation et l'adresse de mon
le Président du Sénat - l'élection ayant eu lieu
la veille et aucun courrier n'ayant pu précéder
celui qui portait ma lettre je m'inscris contre
cette violation du droit !

Le dossier de l'élection n'a pu être porté à Paris
que par le même train qui avait reçu la charge
de ma lettre - Régulièrement ma lettre a dû
parvenir au Sénat le 13 janvier. Il y a donc
une violation manifeste du droit - mes lettres portées
par le même courrier sont régulièrement arrivées à
destination le même jour. Le Sénat n'a pu
se réunir valablement que le mardi la validité
basée sur l'erreur ne saurait être maintenant
il s'agit ici d'une question de loyauté ! Le Sénat
ne voudrait pas en passer une semblable mesure
qui ressemblerait à une véritable suprématie.
Je suis absolument certain de ce vice de forme.
La validité ne pouvait avoir lieu avant la formation
du Bureau - Le Sénat réuni seulement le 13
pour la formation du Bureau ne pu valider sans irrégularité
les élections ce jour-là et sans réserves surtout.

SÉNAT

—+—
Secrétariat Général
de la Présidence.
—+—

République Française

Monsieur le Chef du Service

des Archives

(Documents à classer au dossier
de l'élection des Hauts Alpes)

2131-5

RAPPORT D'ÉLECTION

Département des Hautes Alpes

9^e Bureau.

Les élections du DIMANCHE 11 JANV 1920 ont donné les résultats suivants :

1^{er} TOUR. Electeurs inscrits 334

Nombre des votants 330

Bulletins blancs et nuls 1 à déduire.

Suffrages exprimés 329 dont la majorité absolue est de 165

Ont obtenu : MM.	<u>Peytral</u>	<u>Victor</u>	<u>175</u>	voix.
	<u>Thouard</u>	<u>Auguste</u>	<u>112</u>	"
	<u>Cornaud</u>	<u>Léon</u>	<u>42</u>	
	<u>Costant</u>	<u>André</u>	<u>1</u>	

2^{me} TOUR. Electeurs inscrits _____

Nombre des votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

Suffrages exprimés _____ dont la majorité absolue est de _____

Ont obtenu : MM. _____ voix.

3^{me} TOUR. Electeurs inscrits _____

Nombre des votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

Suffrages exprimés _____ pour la majorité absolue est de _____

Ont obtenu : MM. _____ voix.

M *Peytral Victor*

été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Votre *J^e* Bureau vous propose en conséquence de valider
élection.

D. P. Heurj

Ministère
de l'Intérieur

République Française.

Direction du Personnel

2^e Bureau.

Paris, le 27 Janvier 1920

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. Victor Peytral

élu sénateur le 11 Janvier
dans le département des Hautes-Alpes
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-
après désignés :

1^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection
des délégués et suppléants, dressé en exécution de
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3^o La liste d'émargement divisée en 3 cahiers distincts;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de 3

5^o Le procès-verbal des opérations électorales;

manque 6^o La notice du candidat élu

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser réception
du présent envoi.

Agrez, Monsieur le Président, l'assurance
de ma haute considération.

Le Ministre de l'Intérieur

L. D. Le Directeur
Le Sous-Directeur
chargé du 2^e Bureau

Monsieur le Président du Sénat.

Dejean.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *24* Janvier 1919,
à *Gap*, pour élire *un* sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *Vingt*, le *24* du mois de *Janvier*
nous (1) *Alexis Gazel Président*
du tribunal de première instance de *Gap*, nous sommes
rendu dans la salle de *la cour d'assises* à *Gap*,
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Hauts-Alpes*
convoqué en vertu du décret du *24* *9/10* 1919
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. *Joubert Alfred* (), né le *3 + 1/2* 1846
- M. *Hugues Baptiste* (), né le *6* *Juin* 1862
- M. *Marrou Cheraly* (), né le *23* *avril* 1866
- M. *Richard Baptiste* (), né le *20* *février* 1874.

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Barbils Septime*
Conseiller Général (), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;
- 7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

sections

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre <i>A</i> à la lettre <i>Sau</i>	112	électeurs.
2 ^e Section, — <i>Sau</i> — <i>massé</i>	111	—
3 ^e Section, — <i>massé</i> — <i>Z</i>	111	—
4 ^e Section, — — —	334	—
5 ^e Section, — — —	—	—
6 ^e Section, — — —	—	—
7 ^e Section, — — —	—	—
8 ^e Section, — — —	—	—
9 ^e Section, — — —	—	—
10 ^e Section, — — —	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	} Président	M. (3) <i>Bernard Auguste</i>
		M. <i>Clavel Joseph</i>
		M. <i>Aubin Cosimé</i>
		M. <i>Genoux Joseph</i>
2 ^e SECTION	} Scrutateurs	M. <i>Guieu Ferdinand</i>
		M. <i>Vachier Louis</i>
		M. <i>Aubin Sulpice</i>
		M. <i>Gabet</i>
3 ^e SECTION	} Scrutateurs	M. <i>Fabre</i>
		M. <i>Thomas</i>
		M. <i>Pellevaire</i>
		M. <i>Faure Laurent</i>
4 ^e SECTION	} Scrutateurs	M. <i>Nezjolin</i>
		M. <i>Cancard Charles</i>
		M. <i>Martin Emile</i>
		M. <i>Martin Emile</i>
5 ^e SECTION	} Scrutateurs	M. <i>Martin Emile</i>
		M. <i>Martin Emile</i>
		M. <i>Martin Emile</i>
		M. <i>Martin Emile</i>

6 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
				M.
7 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
				M.
8 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
				M.
9 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
				M.
10 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	112	113		1	
2 ^e Section.....	109	108	1		
3 ^e Section.....	109	109			
4 ^e Section.....	330	330	1	1	
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À										
					M. <i>Pejtral</i>	M. <i>Bonard</i>	M. <i>Conrad</i>	M. <i>Quastous</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section	113		113		55	39	20	0							
2 ^e Section	108	1	108		51	39	18	0							
3 ^e Section	109		109	1	69	34	4	1							
4 ^e Section															
5 ^e Section															
6 ^e Section															
7 ^e Section															
8 ^e Section															
9 ^e Section															
10 ^e Section															
TOTAUX	330	1	330	1	195	112	42	1							

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	334
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	330
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	330

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	330
--	-----

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾

1

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 329

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 165

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Leytral Victor</i>	<i>cent soixante quinze</i>	<i>175</i>
M. <i>Chouard Auguste</i>	<i>cent douze</i>	<i>112</i>
M. <i>Cornand Léon</i>	<i>quarante deux</i>	<i>42</i>
M. <i>Coustans André</i>	<i>une</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>un</i>	<i>1</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) *Leytral Victor* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Un bulletin trouvé sans enveloppe a été retenu comme ne pouvant être considéré comme l'expression du vote et annexé au présent procès-verbal.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 13 heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bur. au du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section																				
2 ^e Section																				
3 ^e Section																				
4 ^e Section																				
5 ^e Section																				
6 ^e Section																				
7 ^e Section																				
8 ^e Section																				
9 ^e Section																				
10 ^e Section																				
TOTAUX																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à **13** heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à —, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 4 à —, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 5 à —, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont

le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.	1	}	2
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.	"		
Enveloppes sans bulletin.	"		
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.	1		
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	"		
Enveloppes non réglementaires.	"		
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.	"		
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.	"		
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.	"		
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.	"		
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.	"		

Enfin, sous les n°s " à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit: *néant.*

Le Président,

[Signature]

Le Secrétaire,

[Signature]

Les Membres du bureau,

[Signatures]

no 5

- 1 Bulletin réel, sans désignation de candidat.
- 1 bulletin inexistant, comme n'étant pas contenu dans une enveloppe.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

ÉLECTION SÉNATORIALE

du Dimanche 11 Janvier 1920

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ANDRÉ CONSTANS

AVOCAT

*Ancien Avocat-Défenseur près la Cour d'Appel de Tananarive,
Ancien Magistrat, Notaire et Président de la Chambre de Discipline
des Notaires de l'Arrondissement de Briançon*

Propriétaire à Prés-Sabins (Châteauroux-les-Alpes)

Embrun. — Imprimerie Papeterie A. JUGY, rue Clovis Hugues

*Vu et validé
H. P. J.*

11a

Alary

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Election Sénatoriale du 11 Janvier 1920

~~FALKANAYET~~

~~VICTOR PEYTRAL~~

ANCIEN DÉPUTÉ

Ancien Sous-Secrétaire d'Etat

Conseiller Général

GAP — A. Voltaire et C^{ie}.

*Ma vie
Appartient
à la nation*

~~Peypol 175~~
~~Command 42~~

1774

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Agnielles.	Morgan Jean	accepté	Bertrand Albert	accepté	
Aspremont	Martin, Emile	f	Tre Gabriel	f	
Aspres-sur-Drac	Laurens Pierre.	f	Tre Pierre	f	
Beaune (Lo)	Jean Casimir, maire	f	Odou Emile	f	
Beaufort (Lo)	Corrieau Charles	f	Bosset Paul.	f	
Beaufort (Lo)	Roug Joseph	f	Laurens Victor, maire	f	
Haut-Beaune (Lo)	Rozin Ernest	f	Adou Joseph, maire	f	
Montbrun	Marron Jean Baptiste	f	Coent Jean.	f	
St-Julien-en-Beauchêne	Bertrand Jules	f	Chaffois Frédéric	f	
St-Vincent-Carmonay	Davin Joseph	f	Robert Seraphin	f	
Barcelonnette	Jumau Auguste	f	Michel Cyrille	f	
Esparon	Michel Joseph	f	Robert Abel	f	
Vicholle	Nicollot Dithée	f			
Aranson	Colin Adolphe, maire	f	Jay Marc, maire P.M.	f	
	Jacob Joseph, adjoint	f			
Baïly-Neuve (Lo)	Chappuis François	f	Aubin Casimir	f	
	Aubin Frédéric	f			
Baïly-Neuve (Lo)	Bosset Marius, adjoint	f	Honnore Ernest	f	
Montgardin	Guille, maire	f	Espitalier Leon	f	
Rambaud	Rougny, Frédéric	f	Roscal Auguste	f	
Rochet (Lo)	Mathom Martin	f	Allemand René	f	
St-Etienne-Les-Bains	Aubin Eugène	f	Bertrand Louis	f	
Tabernes	Davin Victor	f	Robert Joseph	f	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Bretonnière	Maurin Emel Boire	accepté	Farel Gustave	accepté	
	Jean Ferréal	p		p	
	Doyghun Antoine	p		p	
	Chobaud Auguste	p		p	
	Berne Louis	p	Estallier Jean	p	
<u>Oppe</u>	Tabu Adrien	p	Dorete obyaure	p	
	Payle Edmond	p		p	
	Hubaud Joseph	p		p	
	Helleu Didier	p		p	
	Uesime Edouard	p		p	
Montigny	Chevalier Severin	p	Goutard Philé	p	
Villaultier	Querpel maire	p	Hubaud Jean adjoint	p	
Roton	Ducier maire	p	Gay Philippe	p	
Roches-des-Arnauds (La)	David Adrien maire	p	Blanc Marie	p	
	Dupont Louis adjoint	p		p	
Mourette	Bouard François	p	Doyan Cosmin	p	
Eygues	Kachier Job Maire	p	Roman alphonse adj.	p	
<u>Larogn</u>	Lazay Léon	p	Lentier Gustave	p	
	Druon alphonse	p		p	
Lazer	Recherin Aristide	p	Clément Louis	p	
Moulin-Allanent	Micheu Lucien	p	Rome Cosmin	p	
Montbailly	Dysserie Louis Maire	p	Brenaud Emile	p	
Poët (La)	Jean Joseph	p	Médet César	p	
<u>Uprey</u>	Blayer Echeur	p	Reynier Joseph	p	
Aulavein	Dore Maire	p	Soutan Léopold	p	
	Guillaumin Fido	p		p	
Eloué	Clavel Joseph Maire	p	Jarnuel Joseph	p	
Loquand	Bormiaudry Auguste	p	Doyan Louis	p	
Monsieul-Bénévent	Sarrasin Philé	p	Blanc Lucien	p	
<u>Orpierre</u>	Blanchard Benoît	p	Blanchard Léon	p	
	Chastel Elsie	p		p	
St-Colomb	Brench Arthur	p	Armand Moyemier	p	
St-Cyprie	Arthur Sauze	p	Alber Tamis	p	
Salem	Arnaud Gustave	p	Richard Pierre	p	
<u>Truclevin</u>	Prelong François	p	Belhouy Ernest	p	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Antoniases	Blat Auguste	accepté	Esprit Dieleux	accepté	
Barville-Bas	Verrier Florentin	☐	Moullat Octave	☐	
Barville-Haut	Borel Jean	☐	Maisse Louis	☐	
Chalcaumeuf-en-Cholez	Lamquin Léon	☐	Blat Julien	☐	
Coarzes	Michel Théophile	☐	Carnier Maurice	☐	
Danet	Abel Auguste	☐	Moullat Auguste Joseph	☐	
<u>Ribiers</u>	Bouvy Louis Blat Louis	☐ ☐	Rivas Henri	☐	
St-Denis-Avez	Michel Louis	☐	Bouvy Eugène	☐	
Joleux	Longe Emile	☐	Barnet Sébastien	☐	
Brévis	Sylvestre Joseph	☐	Bouffier Joseph	☐	
Chanouse	Bouvy Théophile	☐	Roy Désiré	☐	
Moutay	Banc Louis Moïse	☐	Jour Victor	☐	
Moydant	Bouillet Victor	☐	Jour Armand	☐	
Ribeyret	Bouton Joseph	☐	Sivaudan Joseph	☐	
<u>Rosans</u>	Mouton Prosper Bertrand Aléide	☐ ☐	Moullat Louis Bernard	☐	
St-André-d-Rosans	Bouvy Louis	☐	Armand Eugène	☐	
St-Martin	Joubert Alfred	☐	Cyrille Corneille	☐	
Torbans	Michelon	☐	Joubert Maxime	☐	
Amelle	Astier Eugène Moïse Marillet Charles adjoint	☐ ☐	Escallier Cyrille conseiller municipal	☐	
Bénévoit-d-Chantillat	Davin Olivier	☐	Reynier Théophile	☐	
Brissard	Rambaud Joseph Jean	☐	Joussau Jean adjoint	☐	
Chabolla	Barnet René Moïse Sarrasin Joseph adjoint	☐ ☐	Nicola Philippe	☐	
Chabollaines	Escallier Hippolyte	☐	Baillé Jean	☐	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cortès (Ls)	Blanchard Gaillard Albert mari	accepté	Raynaud Gustave	accepté	
Faro (Ls)	Pétre Joseph	f	Borel Pierre	f	
Bozet-Syden (Ls)	Chébot Pierre Marie	f	Cermet Jean Baptiste	f	
Infurmas (Ls)	Eysaud Joseph Marie	f	Cyprien Jules	f	
Laye	Lévy Jean Marie	f	Distrei Pierre Eugène	f	
Molins-en-Champagne	Gaillard Joseph	f	Villain Julien	f	
Molt-en-Champagne (Ls)	Tascal François Marie	f	Mauveret Armand Eugène	f	
Mony (Ls)	Sinayant Joseph Beaumelhomme	f	Roy Constantin	f	
Peliguy	Bonthoux Françoise Marie Saurat Marie Eugène	f	Mauger Alphonse	f	
<u>N. Bourret</u>	Amar Alphonse Eysaud Michel Tascal Vincent	f	Mazoyer Charles	f	
<u>S. Euxès</u>	Aguin Léon Goussier Joseph	f	Goussier François	f	
<u>S. Julien-en-Champagne</u>	Mouren Eugène	f	Boul Jean	f	
<u>Haumont-de-Cors.</u>	Mayer Joseph Marie Daine Casimir	f	Mayer Victor	f	
<u>S. Léger</u>	Brochier Arthur Marie	f	Méhel Paul	f	
<u>S. Martin-de-Châtell.</u>	Éreathier Joseph Marie	f	Albomand Louis Eugène	f	
<u>Algnières</u>	Laurin Léon	f	Laurin Auguste	f	
<u>La Chaux</u>	Sarnazin Auguste Marie	f	Sarnazin Hippolyte	f	
<u>S. Baudin</u>	Marchand Auguste Chouf Adrien	f	Godon Auguste Eugène	f	
<u>S. Étienne-et-Derby</u>	Milly Léon Cautel Jean	f	Journo Elie	f	
<u>Aspre-les-Corps</u>	Tellier Octave	f	Bouffé Eue	f	
<u>Chauffoy</u>	Journaud Auguste Bischoff Elie	f	Boumst Stanislas	f	
<u>Clémency-Taubel</u>	Poirier Laurent Marie	f	Barban Joseph	f	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Glaise (L)	Jourdan Auguste, maire	accepté	Jourdan Bronis adj.	accepté.	
Guillaume-Tyras	Bellon Joseph Vicere	?	Vincent Noé	?	Déféré pour l'élection de suppléants Réélection de délégués et de suppléants annulée par arrêt de conseil de préfet du 24 décembre. Nouvelle élection le 28 dec- tembre. Délégués réélus M. Baudrier Joseph et suppléant.
S. Firminy	Bernoy Joseph Rambaud Bronis	?	Mayreine	?	
S. Jacques	Grand Tere	?	Mognan Auguste	?	
S. Maurice	Blanc Joseph, maire	?	Boya Philomène adj.	?	
Villandouin	Quibart Joseph	?	Galland Joseph	?	
Barj Moubisem (L)	Lourmeau Louis	?	Barthelmy Régis	?	
Bersac (L)	Roman Etienne	?	Maurel Marius	?	
Epine (L)	Moreres Séverin Dinizet Gabriel	?	Hugues Joachim	?	
Méruil	Voehin Louis	?	Chaval Joachim	?	
Montelau	Lombard Achille	?	Richard Frédéric adj.	?	
Montmorin	Tenoux Joseph ph. Romain	?	Gaeguen Joseph	?	
Montred	Reynaud Armand	?	Beltrand Augustin	?	
Niers (L)	Charbonnier Guillaume	?	Bram Auguste	?	
S. Quis	Barnaudy Albert	?	Richard Carlin	?	
Souron	Baillon Laurent	?	Gacien Jean	?	Souron. Déféré pour l'élection et réélection de délégués et de suppléants annulée. Réélection le 28 dec- tembre.
Sotis	Blanc Abraham Richard Baptiste	?	Gros Auguste	?	
Sigolles	Dussin Paul	?	Boya Bronis	?	
Châteauneuf	Baccan Louis	?	Vabouly Eli	?	
Corvilleuse	Robert Adrien	?	Grestouis	?	
Jayjay	Arthaud Victor adj.	?	Mallet Armand	?	
Lardich Talma	Carot Gabriel	?	Martin Antoine	?	
Lehaud	Jouffrey, maire	?	Barnaud Joseph adj.	?	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Neffes	Quempel Henri	accepté	Arnaud Jean	accepté	
La Saulce	Marron Jean Marron-Chovelly	f f	Rolland Edouard	f	
Sigay	Robert Tenard Millet Jean Marie	f f	Paul Paul Jean	f	
Rolland	Cherrier Paul Roux Louis	f f	Rolland Henri	f	
Chabert	Saillan Denis	accepté	Arnaud Théodore	f	
Châteaufort	Jugrand Auguste	f	Jugrand Adrien	f	
Burmesay	Laurent Joseph Marie	f	Tatras Denis adjoint	f	
Moutier	Davin Louis, maire Pichard Jean	f f	Edouard Marius	f	
Be	Bernard Pierre	f	Cornaud Valentin	f	
Mauban	André Auguste	f	Bernard Henri	f	
Jay (L)	Joubert Antoine	f	Marron Eugène	f	
Veynes	Aubin Louis	f	Reynaud Michel	f	
	Michel Louis	f			
	Brun Paul Dominique	f			
Biziers	Arnaud Marius	f	Audemar Alpha	f	
Charges	Moss Bertrand	f	Bernard Emile	f	
	Rolland Justin	f			
Espinasse	Marguillat Omer	f	Maudouk Lucien	f	
Brenieres	Derby Jean Marie	f	Artes Celestin adjoint	f	
Remolles	Dzary Edouard Bernard Lucien	f f	Alban Louis Eugène	f	
Rochebeug	Burk Marius	f	Michel Joseph	f	
Rousch	Cham Oscar	f	Alban Valentin	f	
Uzés	Aubert Philippe	f	Bernard Joseph	f	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bardier	Mie Merin maire	accepté	Arnand Antoine	accepté	
Châteauroux	Jarnier Auguste	✓	Lino Emile	✓	
Crévois	Bartholais Henri	✓			
Les Croches	Dance Jean J ^e adj.	✓	Martini Auguste	✓	
	Neros Antoine	✓	Robert Antoine	✓	D'avis de nos suppléants Lino et 2 suppléants plus annulé - avec vote de 0 de 21 des - Robert Antoine suppléant le 28 de
	Boyard Joseph	✓	Serra Marius	✓	
	Rouyon Jules	✓			
	Botoul Antoine	✓	Loussant Louis	✓	
<u>Cubrem</u>	Tourat Achille	✓	Aumense Louis	✓	
	Jugay Emile	✓			
	Thiep Césaire	✓			
	Joubert François	✓			
Les Orres	Blanc Emile	✓	Eytier Joachim	✓	
	Foscal Gilbert	✓			
Saint-Denis	Harmantzi maire	✓	Albin Marie	✓	
	Bartram Emile adj.	✓			
St-Jacques	Hubert Auguste	✓	Bertran Joaze	✓	D'avis de nos suppléants suppléant - Élection maintenue a. d. l. d. ref. de 21 de
	Legier Jules Eugène	✓			
Céthac	Valbonas J ^e J ^e maire	✓	Danis Claud	✓	
Champella	Allencin Armand	✓	Jouffet Victor	✓	
Eyzliens	Mauriel J ^e Chevalier	✓	Doane Joseph	✓	
	Comier Auguste	✓			
<u>Saint-Léon</u>	Jaume Louis	✓	Peli aux Marie	✓	
	Mathieu Joseph	✓			
Prunier	Baridon Elie	✓	Telleguin Joseph Francis	✓	
	Baridon Etienne	✓			
Moutauphin	Brezet Joseph Marie	✓	Telleguin Ami Auguste	✓	
Riesler	Quier Ferdinand	✓	Ray Hilarin	✓	
Risoul	Albrand Auguste	✓	Meynet Alexandre	✓	
	Esmeu, Marie	✓			

90-57-1911. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
M. Clément	Rouy Jean Marie Devans Joseph	accepté f	Imbert Elie	accepté	
M. Crépey	Bleim Benoit Comtal Jules	f f	Bernaudeau François	f	
Mars.	Marchis Jean Coffarel Henri	f f	Davou Jules	f	
Champolévy	Martin Vincent-Marie Aime-Blanc Henri adj.	f f	Raymond Francis Garrigou Hippolyte	f f	Deuxième pour suppléant M. Annote 24. de 1919 Raymond Francis est suppléant le 28 de 1919
Deuins	Bertrand-Vellissin Blanc Louis	f f	Dusseron-Bussin Jh	f	
M. Jean M. Nicolas	Dusseron-Bredon Jh Reynier Jean	f f	Bouderane Hippolyte	f	
Puy Grenob.	Constant Auguste	f	Combe Louis		
Puy Janieres	Bouvier Joseph	f	Bouvier Guillaume	f	
Reallon	Peyron Eugène Peyron Emile	f f	Peyron Joseph	f	Deuxième pour le titulaire M. de la B. Peyron deuxième et Peyron maintenant
S. Apollinaire	Michel Victor	f	Michel Jacques Jh.		
Sausse (L.)	Bonnet Joseph	f	Liolan Denis	f	
Savins	Pavie Dioclès Peloe Antoine	f f	Pavet Casimir Bonnaud Louis	f f	
Abriès	Raynaud Claude Raynaud Jean	f f	Mathieu Benjamin	f	
Aiguille	Chave Emile Bouvier Jean	f f	Veron Trévis	f	
Arviès	Philippe Jacques, maire Jorcin Antoine adjoint	f f	Prat Jean C. M ^e	f	
Château-fort-Beauregard	Puy Jims Meyre Jean	f f	Uhier Louis	f	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Molins ou Queyros	Gouven Barthélemy Berge Vincent	accepté f	Jérôme Barthélemy	accepté.	
Ristolas	Blanchin Jacques	f	Jézard Jacques	f	
Morém	Blanc Jean Clair Bourel Jn Bég. b. ar.	f f	Missimilly Joseph	f	
L'Argenlière	Staiselle Victor Blain Pierre	f f	Gauthier Louisant	f	
Peloups	Jérôme Joseph Blain Pierre	f f	Rolland Étienne Bernard Arme	f f	Déclaré pour le suppléant Blain Pierre le 28 déc. 1919. Rolland Étienne élu suppléant le 28 déc. 1919.
Suy St. Vincent	Cambe Léon Chaud Joseph	f f	Roux Jean Jolyne Claude	f f	Déclaré pour le suppléant Blain Pierre le 28 déc. Jolyne Claude élu suppléant le 28 déc. 1919.
La Roche-de-Rame	Massey maire Meyss Joseph	f f	Albrand Alexis	f	
St Martin de quoyren	Guelle Anton Dus Jean Antime	f f	Guelle André Jean Bg.	f	Déclaré pour le suppléant - Blain Pierre ant. de 24 déc. 1919.
Vallouise	De Bordonnière maire Estherne Léon C.M.	f f	Alphand Claude Lucien	f	
Reynard (L)	Melquiond Jean Louis	f	Melquiond Alfred	f	
Briancou	Nicolas Jules	f	Charles Joseph Léon Hyacinthe	f f	
	Mercle Louis	f			
	Gorambis Elie	f			
	Morcelles Cyprien	f			
	Jérôme Adrien	f			
	Voyron Paul	f			
	Baure Antoin	f			
	Collomb Jean Buffaumin Jean Marie	f f			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cerrières	Fauré Jignoux François	accepté	Fauré Brae Antoine	accepté.	
Montgenève	Morle Ceint	φ	Des Mauries	φ	
Méxas	Ardein François	φ	Baillie Badenaut	φ	
	Fauré Jean Baptiste	φ			
Tuy - S André	Bernard Julien	φ	Bernard Laurent	φ	
	Bernard Jean Paul	φ			
Tuy S. Pierre	Morlet Joseph Antoine	φ	Charuel Joseph	φ	
	Berard Paul	φ			
Val - des - Vils	Mollinier Jules	φ	Berard Pierre	φ	
Villard S. Pancrace	Chomet Pancrace Jh	φ	Columban Jh Bapt	φ	
	Fauré Laurent Polycaire	φ			
La Grave	Berthet Louis, maire	φ	Leothaud Leopold C.H.	φ	
	Jacquin Théophile adjt	φ			
Villard S. Pierre	Albert obpauve	φ	Fauré Antoine	φ	
Montrion les Bains	Ally Jean	φ	Jourand Gédéon	φ	
	Bellet Edouard	φ			
	Moutard Xavier	φ			
St Chaffrey	Ray Maximin adjt	φ	Alphand Eugène	φ	
	Guédon Antoine	φ			
Salb (La)	Taythier Joseph	φ	Albert Eugène	φ	
	Ardein Dorothee	φ			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Gap, le 18 novembre 1919.

F. Guichard

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Abel Auguste	délégué de la c ^{me} de Pomit	Moulet Auguste Joseph	
2	Abel Louis	Conseiller Général Laragne.		
3	Achard Jacques	délégué de la c ^{me} de Montmaur	Oddou Marius	
4	Aimé-Blanc <small>adjoint</small>	- p - - p - Champoléon	Reymond François	
5	Allier Alexis	conseiller d'arrondissement L'orientière		
6	Allier Aimé	délégué de la c ^{me} de Montier-le-Bois	Jossierand Gédéon	
7	Allier Trénié	conseiller d'arrondissement Briancor		
8	Albrand, <small>adjoint</small>	délégué de la c ^{me} de Risoul	Meynet Alexandre	
9	Allinier Séraphin	- p - - p - Champella	Fauffet Victor	
10	Albert Alexandre	p p Villard d'Arin	Fauze Antoini	
11	Amar Alphonse	p p St-Bonnet	Mazoyer Charles.	
12	André Auguste	p p Hautan-Sage	Bermond Pierre	
13	Aguiez Léonie	p p St-Eusebe	Gonsolin François.	
14	Arduin Rosithie	p p La Salle	Albert Eugène.	
15	Arduin François	p p Mérouche	Baillé Ferdinand.	
16	Arnaud Gustave	p p Saillon	Pichon Texan.	
17	Arnaud Marius	p p Bréziers	Audernod Alphonse.	
18	Arthaud Sauveur	p p St-Lyric	Allier Louis.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
19	Arthaud Victor adjoint	délégué de la com. de Gorgey	Mallet Aimé.	
20	Arthaud Eli Rodolphe	Conseiller général. 1 ^{re} prière		
21	Astier Eugène, Maire	délégué de la com. de Muelle	Esallier Cyrille conseiller m ^e	
22	Aubert Philippe	q q	Théus Bernard Joseph.	
23	Aubin Delphin	q q	La Bâtie-Nouv Aubin Cosime.	
24	Aubin Eugène	q q	St-Etienne d. sous Bertrand Louis.	
25	Aubin François	q q	Noyes Reynaud Michel.	
26	Bardonnèche (de) maire	q q	Vallouise Alphonse Claude Lucien adjoint.	
27	Barillon Laurent	q q	Sarvornon Gossin François	
28	Baridon Eli	q q	Trassinieres Pellegin Joseph f. François.	
29	Baridon Florent	q q	q q	
30	Barneoud Jean Roch	q q	Duy-S'-André Barneoud Laurent	
31	Barniaudy Auguste	q q	La Grand Payon Louis.	
32	Barniaudy Albert	q q	N. Genis Richard Paulin.	
33	Barre Clois, Maire	q q	Mungay Joue Victor.	
34	Batholais Henri	q q	Châteauneuf Lions Emile.	
35	Bayard Joseph	q q	Les Crétis Robert Pierre Antoine.	
36	Bayle Edmond	q q	Gap Esallier Jean Dorche Alexandre	
37	Beaume Alphonse	q q	Le Nozer Roux Constantin.	
38	Berge Vincent	q q	Malines-en-Compté Gerente Barthélemy.	
39	Bellon Joseph Pierre	q q	Suillaum- Teyrouse Vincent Noël.	
40	Bellet Edouard	q q	Montier- Mains Josseland Gedeon.	
41	Bernard Auguste	conseiller d'arrondissement 1 ^{er} vers		
42	Berne, Maire	délégué de la com. de Cyp.	Esallier Jean Dorche Alexandre	
43	Berthet Xavier, maire	q q	La Grave Leothaud Leopold C ^m .	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
44	Bermond Julien	délégué de la com. de Fay-d'Andrie	Barrieud Laurent.	
45	Bermond Pierre	- f - - f - Oze	Cornand Vincent.	
46	Bernou Joseph	- f - - f - St-Furmin	Fautrier Joseph.	
47	Berou Paul	f - - f - St-Pierre	Chancel Joseph.	
48	Bertrand Lucie adjoint	f - - f - St-Audré d'Andrie	Ollivier Pierre maire	
49	Bertrand Jules	f - - f - St-Julien-en-Beauchêne	Covert Jean.	
50	Bertrand Tellison	f - - f - Ornières	Dussere-Brosson Joseph.	
51	Bertrand Alcide	f - - f - Rozans	Montlobue Fernand.	
52	Beynet Théophile	f - - f - Chanousse	Roux Désiré.	
53	Blanc Joseph, maire	f - - f - St-Maurice	Boyer Thélonie Augt adj	Boyer.
54	Blanc Alexandre	f - - f - Serres	Gros Auguste	
55	Blanc Jean Maire	f - - f - St-Véran	Misimilly Joseph	
56	Blanc Lucie	f - - f - Les Orres	Cyber Joachim	
57	Blanc Lém	f - - f - Ornières	Dussere-Brosson Joseph.	
58	Blache Eli	f - - f - Chauffayer	Bonnich François.	
59	Blanchard Gaillard Albert	f - - f - Les Costes	Reynaud Gustave.	
60	Blanchard Benoit	f - - f - Orpière	Blanchard Luc.	
61	Blanchard Alphonse	Conseiller général Prinçon		
62	Blayer Etienne	délégué de la com. d'Uzay	Reynier Joseph.	
63	Bleine Benoit	f - - f - St-Cépin	Bernaudeau François.	
64	Blein Désiré	f - - f - L'Argentine	Gauthier Foussaint	
65	Bonniard Victor	Député et conseiller général		
66	Bois Benjamin	Conseiller général		
67	Bouisset Marius adjoint	délégué de la com. de La Batie-Vieille	Honnore Ernest.	
68	Boujols Stéphane	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
69	Bontoux Joseph	délégué de la com. de Ribeyret	Jivaudan Joseph.	
70	Bouquet René, maire	q q Chabot	Nicolas Philippe	
71	Bonthoux François, maire	q q Poligny	Maugnier Alphonse	
72	Borel Jean	q q Barret. h - Haut	Maigne Louis	
73	Bourg Louis	q q Ribes	Rivas Henri.	
74	Bouillet Victor	q q Moydant	Jouve Armand.	
75	Bouvier Jean	q q Aiguilles	Lenoux Trénée.	Bouvier
76	Bris Marius, maire	q q Bercker	Arnoux Antoine	
77	Brochier Arthur, maire	q q St-Léger	Michel Paul.	
78	Brun Alphonse	q q Lacroix	Lieutier Gustave	
79	Brunel Arthur	q q St-Colombe	Armand Maxime	
80	Brun Paul Dominique	q q Vernes	Raynaud Michel.	
81	Briand Joseph	q q Day-Saint	Fauver Guillaume.	
82	Brunet Jean Antoine adjt	q q St-Héran	Missimilly Joseph.	
83	Burle Marius	q q Rochefort	Michel Joseph.	
84	Buffaume Jean Marie	q q Prémont	Chabas Joseph Nico Hyacinthe	
85	Caffarel Henri	q q Mars	Davie Jules	
86	Caillat Paul	Député.		
87	Chabrand Valentin	Conseiller général		
88	Chabrand Auguste	délégué de la com. de Goy	Escallier Jean Bouche Alexandre.	
89	Chabot Denis, maire	q q Forest. St-Julien	Cornat Jean Gyrien adjoint.	
90	Chaine Oscar	q q Roussel	Allard Valentin.	
91	Chaix Orion	q q St-Disdier		Le suppléant remplacé M. Marchand délégué élu conseiller d'arrondissement
92	Chappuis François	q q La Batiz-Neuve	Oubin Casimir.	
93	Charbonnier Guillaume	q q La Pierre	Brun Auguste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
94	Chaud Joseph	délégué de la com. de Tays-Vincent	Jayme Claude Joseph	
95	Chostel Elise	♀ ♀ Orpière	Blanchard Luc	
96	Chevalier Séverin	♀ ♀ Mantoye	Soutard Fély	
97	Chevalier Paul	♀ ♀ Callard	Rolland Henri	
98	Clavel Joseph Moire	♀ ♀ Etoble	Samuel Joseph	
99	Collomb Jean	♀ ♀ Briancin	Chabas Joseph Vieux Hyacinthe	
100	Combal Jules	♀ ♀ St-Orepin	Bernaudeau François	
101	Combe Lém	♀ ♀ Tays-Vincent	Jayme Claude Joseph	
102	Comier Auguste	♀ ♀ Engliers	Borne Joseph	
103	Constans Auguste	♀ ♀ Tays-Evite	Combe Louis	
104	Coronat	Conseiller général		
105	Coricard Charles	délégué de la com. de la Beaume	Oddou Louis Jean	
106	Cornand	Conseiller général		
107	Davin Joseph	délégué de la com. de la Beaume	Chaffois Frédéric	
108	Davin Victor	♀ ♀ Valserres	Rostan Joseph	
109	David Adrien Maire	♀ ♀ La Roche-des-arnauds	Blanc Pierre	
110	Davin Olivier	♀ ♀ Beaumont-Charbillet	Reynier Théophile	
111	Davin Louis Maire	♀ ♀ Montinais	Oddou Marius	
112	Pastreigne	conseiller d'arrondissement		
113	Dauvelle	— ♀ —		
114	Denizot Gabriel	délégué de la com. de L'Épine	Hugues Josephin	
115	Dorbez Jean Maire	♀ ♀ Bruniers	Artier Calixte adjoint	
116	Devard Joseph	♀ ♀ St-Clément	Imbert Elvire	
117	Duyghen Antoine	♀ ♀ Sap	Essallier Jean Dorehe Alexandre	
118	Domény	Conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
119	Dupont Louis adjoint	Délégué de la com. de La Roche-des-Arnauds	Blanc Pierre	
120	Dusserre-Bresson Joseph	q q M. Jean St-Nicolas	Boissier Hippolyte	
121	Dyren	Conseiller d'arrondissement	Gulland	
122	Enoyand Joseph	Délégué de la com. du Nerger	Rouf Constantin	
123	Escalle	Conseiller Général		
124	Gaillard Joseph - conseiller m. Escalle Clément maire	Délégué de la com. de Meolins en Champroux	Villaron Julien	Orateur de copie retournée après l'établissement de la liste.
125	Escallier	Conseiller Général		
126	Escallier Hippolyte	Délégué de la com. de Chabotroux	Boille Jean.	
127	Escallier Joseph, maire	q q M. Michel de Chaillet	Allemand Clovis adjoint	
128	Emieu, maire	q q Risoul	Meynet Alexandre.	
129	Etienne Léon	q q Vallaise	Alphand Claude Lucien adjoint	
130	Etienne Douau	q q Gap	Escallier Jean Dorche Alexandre	
131	Etienne Joseph	q q Telouy	Rolland Étienne	
132	Eyméoud Pierre	conseiller d'arrondissement.		ch. H. V.
133	Eyraud	- q -		
134	Eyraud Joseph Maire	Délégué de la com. des Infirmeries	Eyraud Jules	
135	Eyraud Michel	q q M. Bonnet	Mazoyer Charles	
136	Eysserie Louis Maire	q q Montégny	Bernard Emiliq.	
137	Fabre Adrien	q q Gap	Escallier Jean Dorche Alexandre	
138	Farnaud Lucien	q q Remollon	Allard-Latour Eugène.	
139	Faucon Emile	q q Châteauneuf	Talenty Eliq.	
140	Faure Casimir	q q M. Laurembert Cros	Meyer Victor	
141	Faure J. Bapt. adjoint	q q Orveau	Martin Auguste	
142	Faure Emile	q q Aiguilles	Lenoux Irénie	
143	Faure Antoine	q q Briançon	Phabas Joseph Vieux Hyacinthe	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
144	Lauré Gignoux François	délégué de la com. de Lorient	Foucault - Broc Antoine	
145	Lauré Jean Baptiste	q q Nevaiche	Baillé Ferdinand	
146	Lauré Laurent Polycarpe	q q Killard'sanoreu	Colomban J ^e Baptiste	
147	Lauré Ernest	Conseiller d'arrondissement		St. Jean
148	Lauré Louis	- q -		Briand
149	Grand François	délégué de la com. de Rouelle	Jayan Casimir	
150	Ferrier Florentin	q q Barret. b. Bros	Moulet Fortune	
151	Flandin Jacques	q q Ristolas	Gerard Jacques.	
152	Fortoul Antoine	q q Lebrun	Aurouse Louis.	
153	Fouvat Achille	q q q	Aurouse Louis.	
154	Féret Joseph Maire	q q Montdauphin	Fellouy Anne Adrien	
155	Gaillard Denis	q q Chabestan	Arnaut Théodor	
156	Garambois Elie	q q Briancou	Chabas Joseph Néou Hyacinthe	
157	Garcin Antoine wif	q q Arvicou	Prat Jean	
158	Garnier Auguste	q q Châteauroy	Lions Emile	
159	Gerard Adrien	q q Briancou	Chabas Auguste Néou Hyacinthe	
160	Gerard Joseph	q q Pehoux	Rolland Elieue.	
161	Giraud Jean	Conseiller d'arrondissement		
162	Glaizette Victor	délégué de la com. de L'Argenteau	Gauthier Louisaint	
163	Gonsolin Joseph	q q N. Eusebe	Gonsolin François	
164	Goumon Barthelomy	q q Melin en Gourges	Gerard Barthelomy.	
165	Grand Pierre	q q St Jacques	Magnan Auguste.	
166	Grimaud Auguste	q q Barcillonnet	Robert Scraphin	
167	Grimaud Ernest	Conseiller général		St B
168	Grimaud Désiré	- q -		Barallon

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
169	Gueydan Jules	Conseiller général		
170	Gueraud Auguste	délégué de la commune de Chateaufort	Gueraud Odien	
171	Guibert Joseph	q p Villard Lucien	Galland Joseph.	
172	Guien Ferdinand	q p Réolles	Rey Melanion	
173	Guien, maire	q p Montgarden	Espritallier Léon	
174	Guillaume Victor	q p Ventavon	Gontard Léopold.	
175	Guille Antoine	q p St-Martin-de-Queyrans	Gallier André p Bapt.	
176	Guidon Antoine	q p St-Chaffrey	Mphand Eugène.	
177	Hermite Joseph	q p La Sausa	Liotard Denis.	
178	Hubaud Joseph	q p Gap	Mollat Jean Dorche Alexandre	
179	Hugues	conseiller d'arrondissement		Rosario
180	Imbert Auguste	délégué de la commune de St-Sauveur	Bertrand Jérémie	
181	Isard Douard	q p Remollon	Allard-Lotour Eugène.	
182	Jacob Joseph adjoint	q p Aranson	Gay-Dara Marius C.M.	
183	Jacquier Théophile adjoint	q p La Queve	Léthaut Léopold C.M.	
184	Jame André, maire	q p St-André-de-Queyrans	Olivier, maire, -maire.	
185	Jame Cosime	conseiller d'arrondissement		James
186	Jauffred	- q -		Chorges
187	Jauffret, maire	délégué de la commune de Lathet	Formeur Jacques adjoint.	
188	Jausaud Auguste	q p Chaffrey	Bormiot François	
189	Jaume Louis	q p Guillaumes	Poli Ange Marie.	
190	Jean Cosime, maire	q p Aspres-sur-Buëch	Juce Birmin	
191	Jean Corréol	q p Gap	Mollat Jean Dorche Alexandre	
192	Jean Joseph	q p Le Tâch	Michel César	
193	Joubert Alfred	q p St-Marie	Cyrille Corréol	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
194	Joubert Antoni	délégué de la com. de Saiz	Moaxou Eugène	
195	Joubert François	conseiller d'arrondissement		Embrun
196	Jourdan Auguste, maire	délégué de la com. de Glairis	Jourdan François adjoint	
197	Jourdan Charles	Conseiller Général		Guill.
198	Juge Jules Victor	conseiller d'arrondissement		E
199	Jugy Emile	délégué de la com. Reubrum	Ouroyze Louis	
200	Lagier Jules Eugène	q q M. Jaurcut	Bertrand Jérémie	
201	Lathy Jean, maire	q q Lape	Disdier Pierre adjoint	
202	Laurens Joseph, maire	q q Furmayer	Datras Daniel adjoint	
203	Laurens Léon	q q Agnières	Laurens Auguste	
204	Laurens Pierre	q q Aspres-du-Païs	Gué Guimé	
205	Lombard Achille	q q Montclus	Richard Frédéric adjoint	
206	Malatrous	conseiller d'arrondissement		Aspres du Païs
207	Mallinier Jules	délégué de la com. de Val des Vies	Béraud Pierre	
208	Marchand Auguste	conseiller d'arrondissement		
209	Marcellin Cyprien	délégué de la com. de Puercep	Chabas Joseph Vieux Hyacinthe	
210	Marchis Jean	q q Vars	David Jules	
211	Marin Emile, maire	q q La Buissonnière	Farel Gustave	
212	Marin-Labouret Clément	Conseiller Général		
213	Marillas Charles adjoint	délégué de la com. d'Arudle	Escallier Cyprien C.M.	
214	Marguillan Orner	q q Espinasses	Mauduich Lucien	
215	Martini Emile	q q Aspremont	Sie Gabriel	
216	Martini Joseph	Conseiller d'arrondissement		
217	Martini Vincent, maire	délégué de la com. de Champoléon	Reymond François	
218	Martini	conseiller d'arrondissement - Espinasses		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
219	Martin Joseph Antoine	Délégué de la C ^{te} de Day-S-Dreine	Charuel Joseph	
220	Marron Jean Baptiste Maire	Délégué de la C ^{te} de Monthard	Odou Joseph Marins	
221	Marron Jean	♀ ♀ La Saulce	Rolland Édouard	
222	Marron-Chevaly	♀ ♀ ♀		
223	Mars Fortuné	♀ ♀ Charges	Bernard Emile.	
224	Massiery, maire	♀ ♀ La Roch-de- Fame	Albrand Alexis	
225	Mathon Martin	♀ ♀ La Rochette	Allemand Pierre	Allemand Pierre
226	Mathieu Joseph	♀ ♀ Guillestre	Poli Ange Marie	
227	Maurel Joseph Etienne	♀ ♀ Eyglieys	Borra Joseph	
228	Mazan Léon	♀ ♀ Laragne	Lieutier Gustave	
229	Melquion Jean Louis	♀ ♀ Les Vignaux	Melquion Alfred.	
230	Merle Louis	♀ ♀ Breançon	Chobas Joseph Vivier Hyacinthe	
231	Merle Emile	♀ ♀ Montgenève	Bis Maurice.	
232	Meyer Jean	♀ ♀ Châteaueille- Vieille	Thier Louis	
233	Meyer Joseph, maire	♀ ♀ St-Laurent du Gros	Meyer Victor.	Meyer Victor
234	Michel Joseph	♀ ♀ Esparron	Michel Cyprien	
235	Michel Théophile	♀ ♀ Couvres	Curmer Maurice	
236	Michel Emile	♀ ♀ St-Pierre-Auz	Bremond Etienne	
237	Michel Etienne, maire	♀ ♀ Sorbiers	Gabert Flavien	Gabert
238	Michel Louis	♀ ♀ Tignes	Reynaud Michel	
239	Michel Victor	♀ ♀ St-Jullien	Michel Jacques fils	
240	Michel Paulin	Conseiller d'arrondissement		
241	Michon Eugène	Délégué de la C ^{te} de Moncler- Allemant	Rome Casimir	
242	Millon Léon	♀ ♀ St-Etienne-en- Devoluy	Seraud Elie	
243	Monge Ernest	♀ ♀ Scallerans	Bonnet Zéphirin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
244	Morgand Jean Maire	délégué de la C ^o d'ignicelles	Bertrand Albert	
245	Mouren-Trovenal	conseiller d'arrondissement		
246	Mouren Eugène	délégué de la C ^o d'ignicelles en- Champsaur	Borel Jean.	
247	Moutard Xavier	q q Monestier-les- Bains	Jossereau Gédéon	
248	Mourenas Riffroy	q q L'Epine	Hugues Joachim	
249	Mouton Baptiste	q q Rosans	Mouton Fernand	
250	Nicolas Jules	q q Briançon	Chobas Joseph Nivier Hyacinthe	
251	Nicollet Sophie	conseiller d'arrondissement		
252	Nicollet Jean	- q -		
253	Hoblemaire	Député.		
254	Odou Auguste adjoint	délégué suppléant de la C ^o d'ignicelles		remplace M-Marchand élu conseiller d'arrondissement
255	Olivier Adolphe, maire	délégué de la C ^o de Paray	Gay-Terra Marie - C.M.	
256	Orcier, maire	q q Rabou	Gay-Philippe	
257	Pava Xavier	q q Ventavon	Goutard Léon	
258	Parendieu Camille	Conseiller d'arrondissement		
259	Paret Gabriel	délégué de la C ^o de Larquelet	Martin François	
260	Pascal Francis, maire	q q La Motte	Maubert Armand adj.	
261	Pascal Vincent	q q St-Bonnet	Mazoyer Charles	
262	Pascal Gilbert	q q Les Orres	Quyer Joachim	
263	Paul Paul Francis adj.	suppléant de la C ^o de Noyon		remplace Nicollet Jean élu conseiller d'arrondissement
264	Pavie Frédéric	Conseiller général		
265	Pellevoizin Lucien	- q -		
266	Pellissier Octavien	délégué de la C ^o d'Aspres-sur-Guy	Paup Etie	
267	Périer Laurent, maire	q q Clémence d'Amble	Barban Joseph	
268	Pétre Joseph	q q La Baze	Borel Terra	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
269	Teuzin Paul	Délégué de la c ^{de} de Noyelles	Bayer Benoni	Voyez Benoni.
270	Peypou Eugène	† † Réallon	Peypou Joseph	
271	Peypou Ernest	† † †		
272	Poythieu Joseph	† † La Salle	Albert Eugène	
273	Poytral Victor	Conseiller général		
274	Philip Casimir	Délégué de la c ^{de} de Fumem	Ouvrouse Louis	
275	Philip Jacques, maire	† † Arvicq	Prat Jean	
276	Piozin Ernest	† † La Haub- Beaume	Laurens Victor, maire	
277	Plat Auguste	† † Antonaves	Espey Delucy	
278	Plat Louis	† † Ribiers	Rivas Henri	
279	Planché Gilbert	Conseiller général		
280	Pons Jean Antoine	Délégué de la c ^{de} de St-Martin-d- Jumyres	Jallies André Jean Baptiste	
281	Pralong Brancois	† † Fexlévy	Bethouy Ernest	
282	Provencal Victor	Conseiller général		
283	Puy Simon	Délégué de Chateau-Ville-Vieille	Chier Louis	
284	Querpos Joseph	† † La Roch-de- Rame	Albrand abid	
285	Querpel Henri	† † Neffes	Arnaud Brancois	
286	Querpel, maire	† † Pelbautier	Hubaud Jean adjoint	
287	Rambaud Brancois	† † St-Vincent	Leubrier Joseph	
288	Rambaud Joseph, maire	† † Boudard	Jourdau Jean adjoint	
289	Reyraud Armelin	† † Montard	Barraud Baptiste	
290	Reyraud Jean	† † Abrès	Mathieu Benjamin	
291	Reyraud Claude	† † †	-†-	
292	Rey Maximin adj.	† † P. Chaffoy	Alphonse Eugène	
293	Reynier Jean	† † Jean St- Nicolas	Boussard Hippolyte	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
294	Ricard Victor	délégué de la commune de Celland	Rolland Henri	Rolland Henri
295	Richard Baptistin	f f Serres	Gros Auguste	
296	Richard Léon	Conseiller d'arrondissement d'arrondissement		
297	Richard Aristi	délégué de la commune de Lasser	Clément Louis	
298	Robert Tenanne	f f Sigoyer		Le suppléant remplace Nicolle le conseiller d'arrondissement
299	Robert Louis	Conseiller d'arrondissement d'arrondissement		
300	Robert Abel	suppléant de la commune de Vételles		remplace Nicolle le conseiller d'arrondissement
301	Robert Arim	délégué de la commune de Fouilbasse	Gros Louis	
302	Rolland Justin	f f Chorges	Bernard Eulbe	
303	Roman Etienne	f f Le Bersac	Maurice Marius	
304	Rougon Jules	f f Eubrem	Querozy Louis	
305	Rougon Adrien	Conseiller d'arrondissement d'arrondissement		
306	Rougnny Frédéric	délégué de la commune de Rambaud	Gaseal Auguste	
307	Roux Joseph	f f La Savie	Baret Paul	
308	Roux Louis	f f St-Audo- de-Rosans	Armand Eugène	
309	Roux René, maire	f f St-Clément	Imbert Etienne	
310	Sarrazin Théop	f f Hossoguel Benivon	Blanc Lucien	
311	Sarrazin Joseph adjoint	f f Chabotte	Nicolas Philippe	
312	Sarrazin Auguste, maire	f f La Cluse	Sarrazin Hippolyte	
313	Saurat Martin adjoint	f f Caligny	Mouquet Alphonse	
314	Serres J ^r Antoine	f f Les Grottes	Robert Pierre Antoine	
315	Serret Pierre	Conseiller général		
316	Siloe Antoine	délégué de la commune de Serres		Le suppléant remplace Dain le conseiller général
317	Simond Jacques	Conseiller d'arrondissement d'arrondissement		
318	Sylvestre Joseph maire	délégué de la commune de Pruis	Bouffier Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
319	Lenoux Joseph fils Romain	délégué de la c ^{de} de Montmorin	Saragnon Joseph	
320	Thomet Tomerac J Bapt	q q Villard-S ^t Panerac	Colomban J Bapt	
321	Courniani Ceilde	q q La Bâtie- Montsalon	Barthélemi Régis	
322	Coussaint Léon	suppléant q Ecubrun		remplace Joubert du conseil par son fils
323	Coy-Rent Maurice	Conseiller général		
324	Cringuir Léon	délégué de la c ^{de} de Châteauneuf de Chabrè	Plat Antoine	
325	Cruchet Jean	q q St Etienne- en-Devoluy	Serres Elie	
326	Curin Auguste	Conseiller par arrond ^{is} affilié au 1 ^{er} arr ^{on}		
327	Vachier Job, maire	délégué de la c ^{de} d'Yguins	Ronan alphonse Joubert	
328	Vachier Louis	q q Mercueil	Cheral Joseph	
329	Vallérian J Bapt. maire	q q Ceillac	Favier Claude	
330	Vereuil Paul Théophile	Conseiller par arrond ^{is} d'Yguins		
331	Vernet Corimil	suppléant de la c ^{de} de Sains		remplace M. Paviot Conseiller général
332	Villard Dindin	délégué de la c ^{de} de Gap	Rollin Jean Bouché Albert	
333	Villeveille	Conseiller général		
334	Voyron Paul	délégué de la c ^{de} de Briançon	Chabas Joseph Lévy Hyacinthe	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Gap, le deux janvier 1920.

L. Previttling

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^o tour de scrutin.	
Département des Hautes-Alpes						
Élection sénatoriale.						
(Exécution de la loi du 2 août 1875)						
Liste d'émargement						
du 1 ^{er} Bureau de vote.						
(N ^{os} 1 à 112 de la liste générale)						
On insérera sur la liste d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le deux janvier 1920 et dans la même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit du décès, soit d'annulation d'électeur ou de substitutions ou suppléants aux délégués.						
On aura soin de conserver les nouveaux électeurs dans la 3 ^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.						
La 3 ^e colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué aura voté, elle ne sera remplie que si un autre électeur peut voter à sa place.						
Le Préfet aura tenu compte, jusqu'au dernier jour, des modifications apportées à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3 ^e colonne au fur et à mesure qu'il permettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.						













NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abel Auguste Député de la commune de Pomet					
2	Abel Louis Conseiller Général Lorraine					
3	Achard Jacques Député de la commune de Montmaur					
4	Aimé - Blane Pierre adj. Député de la commune de Champolin.					
5	Allier Alexis Conseiller d'arrondissement à L'Argentière					
6	Allier Aimé Député de la commune de Mondul les Bains					
7	Allier Tréne Conseiller d'arrondissement à Bourcier					
8	Albrand Adolphe Député de la commune de Risoul					
9	Allinieu Séraphin Député de la commune de Champvella					
10	Albert Alexandre Député de la commune de Tillon p Arin	Laure Antoine Suppléant de la commune de Villars Arin				remplace M. Albert titulaire, malade
11	Amar Alphonse Député de la commune de St. Donnet					
12	André Auguste Député de la commune de St. Auban (Dre)					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Aquin Léonie Députée de la commune de St-Eusèbe					
14	Arduin Doithie Députée de la commune de La Jalle					
15	Arduin François Député de la commune de Nérac					
16	Arnaud Gustave Député de la commune de Jalen					
17	Arnaud Marius Député de la commune de Préziers					
18	Arthaud Jouvenc Député de la commune de St-Cyprien					
19	Arthaud Victor, adjoint Député de la commune de Jarjayes					
20	Arthaud Elie Rodolphe Conseiller général du canton de Orpierre					
21	Asteri Eugène, maire Député de la commune de Ancelle					
22	Aubert Philippe Député de la commune de Réus					
23	Aubin Delphin Député de la commune de St-André-Nerac					
24	Aubin Eugène Député de la commune de St-Etienne-de-Sauv.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Aubin François Céleste de la commune de Vaynes					
26	Bardonnichi (de) Meaire Céleste de la commune de Vallouise.					
27	Barillot Laurent Céleste de la commune de Sarovornay.					
28	Baridon Elie Céleste de la commune de Breissinières					
29	Baridon Florimond Céleste de la commune de Breissinières					
30	Barneoud Jean Roch Céleste de la commune de Saint André.					
31	Barniaudy Auguste Céleste de la commune de Segrand					
32	Barniaudy Albert Céleste de la commune de St Gond					
33	Barre Louis Meaire Céleste de la commune de Montjay	Jouve Victor, suppléant de la commune de Montjay.				Le titulaire a fait savoir qu'il ne pouvait, pour formi le saut de rendre - G. J.
34	Barthalaix Henri Céleste de la commune de Châteauroux					
35	Bayard Joseph Céleste de la commune des Crotes					
36	Bayle Edmond Céleste de la commune de Gyp					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Beaume Alphonse Céleste de la commune Du Noyer					
38	Berge Vincent Céleste de la commune de Melini en Queyras					
39	Bellon Joseph Pierre Céleste de la commune de Guillaume-Queyras					
40	Bellet Goussu Céleste de la commune de Monclaur-les-Bains					
41	Bernard Auguste Conseiller d'arrondissement du canton de Ferras					
42	Berne Maie Céleste de la commune de Gap					
43	Berthet Xavier Maie Céleste de la commune de La Grave					
44	Bermond Julien Céleste de la commune de Tignes-Andrie					
45	Bermond Pierre Céleste de la commune de Cize					
46	Bernou Joseph Céleste de la commune de St-Firmin					
47	Bernard Paul Céleste de la commune de Tignes-Devers					
48	Bertrand Emil Adrien Céleste de la commune de St-Andrie-Deubert					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bertrand Jules Céleste Co la commune de N. Julien en Beaucouze					
50	Bertrand Talisson Céleste Co la commune d'Orcières					
51	Bertrand Alceste Céleste Co la commune de Rodans					
52	Bermet Théophile Céleste Co la commune de Charroude					
53	Blanc Joseph Marie Céleste Co la commune de N. Maurice	Bouyer Auguste Duplant				
54	Blanc Maxime Céleste Co la commune de Terres					
55	Blanc Jean Marie Céleste Co la commune de M. Meran					
56	Blanc Emile Céleste Co la commune des Ordes					
57	Blanc Louis Céleste Co la commune d'Orcières					
58	Blanche Elie Céleste Co la commune de Chauffayer					
59	Blanchard Gaillard Albert Céleste Co la commune des Cortes					
60	Blanchard Benoit Céleste Co la commune d'Espierre					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Blanchard Alphonse Conseiller général du canton de Montereau - les Bains					
62	Blayer Etienne Délégué de la commune d'Urcire					
63	Bleinc Benoit Délégué de la commune de St. Leger					
64	Blein Désiré Délégué de la commune de L'Argentiers					
65	Bonniard Victor Député, Conseil général					
66	Bois Benjamin Conseiller général du canton de La Grasse					
67	Boisset Marius, adjoint Délégué de la commune de La Batis - Vieille					
68	Bonfils Sébastien Conseiller général du canton de Soans					
69	Bonthoux Joseph Délégué de la Commune de Ribesque					
70	Bonniot Pierre, mineur Délégué de la commune de Chabollis					
71	Bonthoux Tranquille Délégué de la commune de Poligny					
72	Borel Jean Délégué de la commune de Barret-le-Haut					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bourg Louis Délégué de la commune de Ribiers		<i>[Signature]</i>			
74	Bouillet Victor Délégué de la commune de Moydars		<i>[Signature]</i>			
75	Bouvier Jean Délégué de la commune d'Aiguilles	Lemoine Fernand Duplant Ceyvalles	<i>[Signature]</i>			
76	Brad Marius, Maire Délégué de la commune de Barahier		<i>[Signature]</i>			
77	Brocheur Arthaud, Maire Délégué de la commune de St Léger		<i>[Signature]</i>			
78	Brun Alphonse Délégué de la commune de Larospe		<i>[Signature]</i>			
79	Brunel Arthur Délégué de la commune de St Colomb		<i>[Signature]</i>			
80	Brun Paul Dominique Délégué de la commune de Boyrie		<i>[Signature]</i>			
81	Briand Joseph Délégué de la commune de Puy-Sanières		<i>[Signature]</i>			
82	Brunet Antonin, Adjoint Délégué de la commune de St Loren		<i>[Signature]</i>			
83	Burde Marius Délégué de la commune de Rochabrun		<i>[Signature]</i>			
84	Buffaume Jean Marie Délégué de la commune de Briancourt		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Caffarel Henri Député de la commune de Taus					
86	Caillet Paul Député de Gap					
87	Chabrand Valentin Conseiller général du canton de Vallard					
88	Chabrand Auguste Député de la commune de Gap					
89	Chabot Denis, Maire Député de la commune de Tournay-lez-Valentin					
90	Chaine Oscar Député de la commune de Roussas					
91	Cheray Adrien Député de la commune de St. Désert					
92	Chappuis François Député de la commune de la Bâtie-Macoy	Albin Labemer Jugeant La Bâtie-Macoy				
93	Charbonnier Guillaume Député de la commune de la Tave					
94	Chaud Joseph Député de la commune de Tignes - St. Vincent					
95	Chastel Léon Député de la commune de Orpierre					
96	Cherrier Séverin Député de la commune de Moutiers					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chevallier Paul Céleste de la commune de Mallard					
98	David Joseph, maire Céleste de la commune d'Étrelé					
99	Collomb Jean Céleste de la commune de Brisson					
100	Combal Jules Céleste de la commune de Bléquin					
101	Comité Léon Céleste de la commune de Tugay-Montant					
102	Comier Auguste Céleste de la commune d'Égloffstein					
103	Comte Auguste Céleste de la commune de Tugay-Montant					
104	Coronat Conseiller général du canton de Choisy					
105	Corriard Charles Céleste de la commune de La Beaume					
106	Cornand Conseiller général du canton de Tignes					
107	Davin Joseph, maire Céleste de la commune de St. René d'Argency					
108	Davin Victor, Céleste de la commune de Valserres.					

DEPARTEMENT
des *Hautes-Alpes.*

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 113 à 223 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.










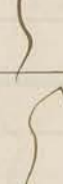
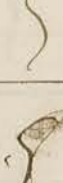
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
113	Laurrelle, Conseiller d'Arrondissement		~			
114	Denizot Gabriel, délégué de la commune de l'Épine.		~			
115	Derbez Jean Marie, délégué de la commune de Pumières		~			
116	Devars Joseph, délégué de la commune de S ^t Clément		~			
117	Deyglun Antoine, délégué de la commune de Gap.		~			
118	Homeny, Conseiller d'Arrondissement.		~			
119	Dupont Louis, Adjoint, délégué de la commune de La Roche des Arnauds.		~			
120	Dustere Bresson Joseph, délégué de la commune de S ^t Jean S ^t Nicolas.		~			
121	Dyen, Conseiller d'Arrondissement.		~			
122	Encoyaud Joseph, délégué de la commune du Hoyer.		~			
123	Escalle, Conseiller Général.		~			
124	Gaillard Joseph délégué de la commune de Offolines en Champagnac.		~			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
125	Escallier, Conseiller Général.					
126	Escallier Hippolyte, délégué de la commune de Chabottes.		~			
127	Escallier Joseph, Maire, délégué de la commune de S ^t Michel de Chaillol		~			
128	Esmieu, Maire, délégué de la commune de Risoul.		~			
129	Estienne Léon, délégué de la commune de Vallouise.		~			
130	Etienne Edouard, délégué de la commune de Gap.		~			
131	Etienne Joseph, délégué de la commune de Péloux.	Rolland Suppléant.	~			
132	Eyméoud Pierre, Conseiller d'Arrondissement		~			
133	Eyraud, Conseiller d'Arrondissement.		~			
134	Eyraud Joseph, Maire, délégué de la commune des Grifournas.		~			
135	Eyraud Michel, délégué de la commune de S ^t Bonnet.		~			
136	Eyserie Louis, Maire, délégué de la commune de Montéglin.		~			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Fabre Adrien, délégué de la commune de Gaps.		~			
138	Farnaud Lucien, délégué de la commune de Remollon.		~			
139	Faucon Emile, délégué de la commune de Châteausieux.		~			
140	Faure Casimir, délégué de la commune de S ^t Laurent du Cros.		~			
141	Faure Jean Bapt ^{te} , Adjoint, délégué de la commune de Cévoux		~			
142	Faure Emile, délégué de la commune d'Aiguilles.		~			
143	Faure Adrien, délégué de la commune de Briancou.		~			
144	Faure Gignoux François, délégué de la commune de Cervières.		~			
145	Faure Jean Baptiste, délégué de la commune de Névaiche.		~			
146	Faure Laurent Polycarpe, délégué de la commune de Villard S ^t Pancrace.		~			
147	Faure Ernest, Conseiller d'Arrondissement.		~			
148	Faure Louis, Conseiller d'Arrondissement.		~			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Feraud François, délégué de la commune de Romette.					
150	Ferrier Florentin, délégué de la commune de Barret le Bas.					
151	Flandin Jacques, délégué de la commune de Ristolas.					
152	Fortoul Antoine, délégué de la commune d'Embrun.					
153	Fourrat Achille, délégué de la commune d'Embrun.					
154	Frézet Joseph, Maire, délégué de la commune de Montdauphin.					
155	Gaillard Denis, délégué de la commune de Chabestan.					
156	Garambois Elie, délégué de la commune de Briançon.					
157	Garcin Antoine, Adjoint, délégué de la commune d'Arvicux.					
158	Garnier Auguste, délégué de la commune de Châteauroux.					
159	Gérard Adrien, délégué de la commune de Briançon.					
160	Gérard Joseph, délégué de la commune de Lebraux.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Giraud Jean, Conseiller d'Arrondissement.		~			
162	Glaizette Victor, délégué de la commune de L'Argentière.		~			
163	Gonsolin Joseph, délégué de la commune de S ^t Guiche.		~			
164	Gounon Barthélemy, délégué de la commune de Molines en Queyras.		~			
165	Grand Pierre, délégué de la commune de S ^t Jacques.		~			
166	Grimaud Auguste, délégué de la commune de Barcillonnette.		~			
167	Grimaud Ernest, Conseiller Général.		~			
168	Grimaud Désiré, Conseiller Général.		~			
169	Queydan Jules, Conseiller Général.		~			
170	Queyraud Auguste, délégué de la commune de Châteauneuf d'Oze.		~			
171	Guibert Joseph, délégué de la commune de Villaré Lombière.		~			
172	Guieu Ferdinand, délégué de la commune de Riotier.		~			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
173	Quien, Effaire, délégué de la commune de Effortgardin		~			
174	Guillaume Victor, délégué de la commune de Ventavon.		~			
175	Guille Antoine, délégué de la commune de S ^t Martin de Guerprières.		~			
176	Guidon Antoine, délégué de la commune de S ^t Chaffrey.		~			
177	Hermite Joseph, délégué de la commune de Saouze.		~			
178	Hubaud Joseph, délégué de la commune de Gaps.		~			
179	Augues, Conseiller d'Arrondissement		~			
180	Burbert Auguste, délégué de la commune de S ^t Sauréon		~			
181	Bzoard Edouard, délégué de la commune de Remollon.		~			
182	Jacob Joseph, Adjoint, délégué de la commune d'Avançon.		~			
183	Jacquier Théophile, Adjoint, délégué de la commune de La Grave.		~			
184	Jame André, Maire, délégué de la commune de S ^t André d'Entraun.		~			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
185	Jame Casimir Conseiller d'Arrondissement,		~			
186	Jauffret Conseiller d'Arrondissement,		~			
187	Jauffret, Maire, délégué de la commune de Cottret.		~			
188	Jaussaud Auguste, délégué de la commune de Chauffayer.		~			
189	Jaurme Louis, délégué de la commune de Guillestre.		~			
190	Jean Casimir, Maire, délégué de la commune d'Aspres sur Buëch.		~			
191	Jean Serréol, délégué de la commune de Gap.		~			
192	Jean Joseph, délégué de la commune du Loët.		~			
193	Joubert Alfred, délégué de la commune de S ^{te} Marie.		~			
194	Joubert Antoine, délégué de la commune du Roix.		~			
195	Joubert François, Conseiller d'Arrondissement.		~			
196	Jourdan Auguste, Maire, délégué de la commune du Glairil.		~			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
197	Jourdan Charles, Conseiller Général.		~			
198	Juge Jules Victor, Conseiller d'Arrondissement.		~			
199	Jugy Émile, délégué de la commune d'Embrun.		~			
200	Lagier Jules Eugène, délégué de la commune de St Sauveur.		~			
201	Laty Jean, Maire, délégué de la commune de Lays.		~			
202	Laurens Joseph, Maire, délégué de la commune de Turmezeur.		~			
203	Laurens Léon, délégué de la commune d'Agnières.		~			
204	Laurens Pierre, délégué de la commune d'Aspres sur Buich.		~			
205	Lombard Achille, délégué de la commune de Montclus.		~			
206	Malaterre, Conseiller d'Arrondissement.		~			
207	Mallinier Jules, délégué de la commune de Val des Prés.		~			
208	Marchand Auguste, Conseiller d'Arrondissement.		~			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
209	Marcellin Cyprien délégué de la commune de Briançon.		~			
210	Marchis Jean, délégué de la commune de Vars.		~			
211	Marin Ernest, Maire, délégué de la commune de La Treissinonde.		~			
212	Marin-Labouret Clément, Conseiller Général.		~			
213	Maillac Charles, Adjoint, délégué de la commune d'Ancelle.		~			
214	Marguillan Auguste, délégué de la commune d'Espinasses.		~			
215	Martin Emile, délégué de la commune d'Arpement.		~			
216	Martin Joseph, Conseiller d'Arrondissement à Gap.		~			
217	Martin Vincent, Maire, délégué de la commune de Champoléon.		~			
218	Martin Conseiller d'Arrondissement à Espinasses.		~			
219	Martin Joseph Antoine, délégué de la commune de Luy S ^t Lierre.	~	~			
220	Maron Jean Baptiste, Maire, délégué de la commune de Montbrand.		~			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent onze* électeurs.

A

Gap

, le *10* janvier

1920

Le Préfet,

F. Breuille

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent neuf*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Luis Bachion

Les Scrutateurs,

Atala *Arbire*
Fluore
MP

DEPARTEMENT
des *Hautes-Alpes.*

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3^e BUREAU DE VOTE.





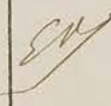
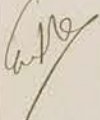
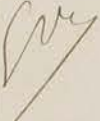




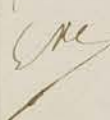
(N°s *224* à *334* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
224	Massiere, Maire, délégué de la commune de La Roche de Rame.					
225	Matheron Martin, délégué de la commune de La Rochette	Remplacer par Allenaud Pierre				
226	Mathieu Joseph, délégué de la commune de Guillestee.					
227	Maurel Joseph Etienne, délégué de la commune d'Égliers.					
228	Mazan Léon, délégué de la commune de Laraqne.					
229	Melquiond Jean Louis, délégué de la commune des Tigneaux.					
230	Merle Louis, délégué de la commune de Briancou.					
231	Merle Guile, délégué de la commune de Montgenèvre.					
232	Meyer Jean, délégué de la commune de Château Ville Vieille.					
233	Meyer Joseph, Maire, délégué de la commune de St-Laurant du Gros.	Remplacer par Meyer Victor				Remplacer par Meyer Victor
234	Michel Joseph, délégué de la commune d'Esparron.					
235	Michel Théophile, délégué de la commune d'Éouves.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
236	Michel Emile, délégué de la commune de S ^t Pierre Avez.		<i>Eme</i>			
237	Michelon, Etienne, Maire, délégué de la commune de Sorbiers.	Remplacer par Gabert Flavien	<i>Eme</i>			
238	Michel Louis, délégué de la commune de Veynes.		<i>Eme</i>			
239	Michel Victor, délégué de la commune de S ^t Apollinaire.		<i>Eme</i>			
240	Michel Paulin, Conseiller d'Arrondissement		<i>Eme</i>			
241	Michon Eugène, délégué de la commune de Monétier Allemont.		<i>Eme</i>			
242	Millon Léon, délégué de la commune de S ^t Etienne en Révoluy.		<i>Eme</i>			
243	Monge Ernest, délégué de la commune de Salersans.		<i>Eme</i>			
244	Morgand Jean, Maire, délégué de la commune d'Aquièlles.		<i>Eme</i>			
245	Mouren-Provençal, Conseiller d'Arrondissement		<i>Eme</i>			
246	Mouren Eugène, délégué de la commune de S ^t Julien en Champagnat.		<i>Eme</i>			
247	Montard Xavier, délégué de la commune de Monétier les Bains.		<i>Eme</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
248	Mourenas Siffroy, délégué de la commune de l'Épine.		<i>[Signature]</i>			
249	Mouton Baptiste, délégué de la commune de Rosans.		<i>[Signature]</i>			
250	Nicolas Jules délégué de la commune de Briançon.		<i>[Signature]</i>			
251	Nicollet Rosithée, Conseiller d'Arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
252	Nicollet Jean, Conseiller d'Arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
253	Noblenaire, Député.		<i>[Signature]</i>			
254	Oddou Auguste, Adjoint, délégué suppléant de la commune de St Nizier.		<i>[Signature]</i>			Remplace M. Marchand, élu Conseiller d'Arrondissement.
255	Ollivier Adolphe, Maire, délégué de la commune d'Avançon.		<i>[Signature]</i>			
256	Orcière, Maire, délégué de la commune de Rabou.		<i>[Signature]</i>			
257	Lara Xavier, délégué de la commune de Tentavon.		<i>[Signature]</i>			
258	Larendier Camille Conseiller d'Arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
259	Laret Gabriel, délégué de la commune de Vardier & Valença.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^o tour de scrutin.	
260	Lascal François, Maire, délégué de la commune de La Motte.		<i>EM</i>			
261	Lascal Vincent, délégué de la commune de St Bonnet.		<i>EM</i>			
262	Lascal Gilbert, délégué de la commune des Orres.		<i>EM</i>			
263	Laul Paul François, Adjoint, suppléant du délégué de la commune de Sigoyer.		<i>EM</i>			Remplace M. Vicollet Jean, élu Conseiller d'arrondissement.
264	Lavie Frédéric, Conseiller Général,		<i>EM</i>			
265	Lellvoizin Lucien, Conseiller Général.		<i>EM</i>			
266	Lellissier Octavien, délégué de la commune d'Aspres les Corps.		<i>EM</i>			
267	Lérier Laurent, Maire, délégué de la commune de Clémence d'Arbel.		<i>EM</i>			
268	Létre Joseph, délégué de la commune de La Fare.		<i>EM</i>			
269	Leuzin Paul, délégué de la commune de Sigottier.	Remplacé par Boyer Benoni	<i>EM</i>			
270	Leyron Eugène, délégué de la commune de Réallon.		<i>EM</i>			
271	Leyron Ernest, délégué de la commune de Réallon.		<i>EM</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
272	Leythieu Joseph, délégué de la commune de La Salle.		<i>[Signature]</i>			
273	Leytral Victor Conseiller Général,		<i>[Signature]</i>			
274	Philip Casimir, délégué de la commune d'Embrun.		P.P.			
275	Philip Jacques, maire, délégué de la commune d'Arvieux.		<i>[Signature]</i>			
276	Liozin Ernest, délégué de la commune de La Haute-Beaume.		<i>[Signature]</i>			
277	Plat Auguste, délégué de la commune d'Antonaves.		<i>[Signature]</i>			
278	Plat Louis, délégué de la commune de Ribiers.		<i>[Signature]</i>			
279	Planche Gilbert, Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
280	Lons Jean Antoine, délégué de la commune de St Martin de Queyrières.		<i>[Signature]</i>			
281	Lralong François, délégué de la commune de Crosleaux.		<i>[Signature]</i>			
282	Lrovensal Victor Conseiller Général		P.P.			
283	Luy Simon délégué de la commune de Château Ville Vieille.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
284	Queyros Joseph, délégué de la commune de La Roche de Rame.		<i>[Signature]</i>			
285	Queyrel Henri, délégué de la commune de Neffes.		<i>[Signature]</i>			
286	Queyrel, Claire, délégué de la commune de Belleautier.		<i>[Signature]</i>			
287	Rambaud François, délégué de la commune de S ^t Firmin.		<i>[Signature]</i>			
288	Rambaud Joseph, Claire, délégué de la commune de Buisard.		<i>[Signature]</i>			
289	Reynaud Armand, délégué de la commune de Montrond.		<i>[Signature]</i>			
290	Reynaud Jean, délégué de la commune d'Abriès.					
291	Reynaud Claude, délégué de la commune d'Abriès.	Mathieu Benjamin, suppléant.				M. Mathieu remplace M. Reynaud Claude, empêché pour raison de santé.
292	Rey Maximin, Adjoint, délégué de la commune de S ^t Chaffrey.	Mathieu Benjamin suppléant	<i>[Signature]</i>			M. Mathieu ⁽¹⁾ M. Rey , empêché pour raison de santé.
293	Reynier Jean, délégué de la commune de S ^t Jean S ^t Nicolas.		<i>[Signature]</i>			
294	Ricard Victor, délégué de la commune de Gallard.	Remplacé par Rolland Henri	<i>[Signature]</i>			
295	Richard Baptiste, délégué de la commune de Serres.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
296	Richier Léon, Conseiller d'arrondissement		<i>Cpe</i>			
297	Richier Aristi, délégué de la commune de Lazer.		<i>Cpe</i>			
298	Robert Venance, délégué de la commune de Sigoyer.		<i>Cpe</i>			
299	Robert Louis, Conseiller d'arrondissement		<i>Cpe</i>			
300	Robert Abel, délégué suppléant de la commune de Vitrolles.		<i>Cpe</i>			Remplace M. Nicolle Dorithee, Conseiller d'arrondissement.
301	Robert Adrien, délégué de la commune de Saillouse.		<i>Cpe</i>			
302	Rolland Justin, délégué de la commune de Chorges.		<i>Cpe</i>			
303	Raman Etienne, délégué de la commune du Bessac.		<i>Cpe</i>			
304	Raugon Jules, délégué de la commune d'Embrun.		<i>Cpe</i>			
305	Raugon Adrien Conseiller d'arrondissement		<i>Cpe</i>			
306	Raugny Frédéric délégué de la commune de Rambaud.		<i>Cpe</i>			
307	Roux Joseph délégué de la commune de La Faurie.		<i>Cpe</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
308	Roux Louis, délégué de la commune de S ^t André de Rosans.		<i>[Signature]</i>			
309	Roux Pierre, maire, délégué de la commune de S ^t Clément.		<i>[Signature]</i>			
310	Sarazin Philip, délégué de la commune de Honage & Bénévent.		<i>[Signature]</i>			
311	Sarazin Joseph, Adjoint, délégué de la commune de Chabottes.		<i>[Signature]</i>			
312	Sarazin Auguste, maire, délégué de la commune de La Cluse.		<i>[Signature]</i>			
313	Sauret Martin, Adjoint, délégué de la commune de Poligny.		<i>[Signature]</i>			
314	Sevres Jean Antoine, délégué de la commune des Crattes.		<i>[Signature]</i>			
315	Serrel Pierre, Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
316	Silve Antoine, délégué de la commune de Savines		<i>[Signature]</i>			
317	Simond Jacques, Conseiller d'Arrondissement		<i>[Signature]</i>			
318	Sylvestre Joseph, maire, délégué de la commune de Bruis.		<i>[Signature]</i>			
319	Tenoux Joseph, fils Romain, délégué de la commune de Montmorin.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
320	Thomet Laurace J ^{ne} Bapt ^e , délégué de la commune de Villard S ^t Paurace.		<i>[Signature]</i>			
321	Tourniaire Émile, délégué de la commune de La Bâtie Montsaléon.		<i>[Signature]</i>			
322	Toussaint Léon, délégué suppléant de la commune d'Ombrun.		P. P.			Remplace M. Joubert François, élu Conseiller d'Arrondissement.
323	Touy-Riont, Maurice, Conseiller Général,		<i>[Signature]</i>			
324	Trinquier Léon, délégué de la commune de Châteauneuf de Chabre.		<i>[Signature]</i>			
325	Touchet Jean, délégué de la commune de S ^t Étienne en Révoluy.		<i>[Signature]</i>			
326	Turin Auguste, Conseiller d'Arrondissement		<i>[Signature]</i>			
327	Tachier Job, Maire, délégué de la commune d'Eyguians.		<i>[Signature]</i>			
328	Tachier Louis, délégué de la commune de Méréuil.		<i>[Signature]</i>			
329	Vallérian, J ^{ne} Bapt ^e , Maire, délégué de la commune de Ceillac.		<i>[Signature]</i>			
330	Vereuil Paul Théophile, Conseiller d'Arrondissement		<i>[Signature]</i>			
331	Vernet Casimir, délégué suppléant de la commune de Savines		<i>[Signature]</i>			Remplace M. Lavie, élu Conseiller Général.

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent onze* électeurs.

A *Gap*, le *10 Janvier* 1920

Le Préfet,

L. Previttius

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent neuf

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Les Scrutateurs,

Emmanuel Corciaud
Yves Aguerre

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 102 BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 112 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.













La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.





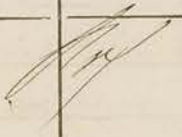







NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abel Auguste Député de la commune de Bonnet		<i>[Signature]</i>			
2	Abel Louis Conseiller général Larogne		<i>[Signature]</i>			
3	Achard Jacques Député de la commune de Montmaur.		<i>[Signature]</i>			
4	Aimé Blaise Denis adj Député de la commune de Champoliz.		<i>[Signature]</i>			
5	Alhier Hégis Conseiller d'arrondissement à L'Argentière		<i>[Signature]</i>			
6	Alhier Aimé Député de la commune de Montier les Bains.		<i>[Signature]</i>			
7	Alhier Trévis Conseiller d'arrondissement à Ruaron		<i>[Signature]</i>			
8	Albrand adjoint Député de la commune de Rivoul.		<i>[Signature]</i>			
9	Allinieu Séraphin Député de la commune de Champelle		<i>[Signature]</i>			
10	Albert Maspanta Député de la commune de Villar d'Arène <i>Maspanta</i>	Gaure Antoine Suppléant de la commune de Villar d'Arène	<i>[Signature]</i>			Emploc de - Albert titulaire malade
11	Amar Alphonse Député de la commune de St Bonnet		<i>[Signature]</i>			
12	André Auguste Député de la commune de St Auban <i>1872</i>		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Aquin Léon Délégué de la commune de Murbe					
14	Arduin Rosette Déléguée de la commune de La Halle					
15	Arduin François Délégué de la commune de Mervache					
16	Arnaud Gustave Délégué de la commune de Salin					
17	Arnaud Marius Délégué de la commune de Brozier					
18	Arthaud Auguste Délégué de la commune de St-Lyrie					
19	Arthaud Victor adjoint Délégué de la commune de Jorjages					
20	Arthaud Elie Rodolphe Conseiller Général de canton d'Espierre					
21	Astier Eugène, maire Délégué de la commune d'Anelle					
22	Aubert Philippe Délégué de la commune de Thuis					
23	Aubin Delphin Délégué de la commune de La Balise-Meuse					
24	Aubin Eugène Délégué de la commune de St-Etienne-de-Bas					

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Aubin François Céleste Co. la commune de Veynes		<i>[Signature]</i>			
26	Bardonnicht (De) maire Céleste Co. la commune de Balloise.		<i>[Signature]</i>			
27	Barillot Laurent Céleste Co. la commune de Savourny.		<i>[Signature]</i>			
28	Baridon Eli Céleste Co. la commune de Brethmaires		<i>[Signature]</i>			
29	Baridon Etienne Céleste Co. la commune de Brethmaires		<i>[Signature]</i>			
30	Barnier Jean Roch Céleste Co. la commune de Fay - St André		<i>[Signature]</i>			
31	Barniaudy Auguste Céleste Co. la commune de Lognon		<i>[Signature]</i>			
32	Barniaudy Albert Céleste Co. la commune de St Genis		<i>[Signature]</i>			
33	Barré Louis Maie Céleste Co. la commune de Montjay.	Notre Victor remplaceant Co. la commune de Montjay	<i>[Signature]</i>			Le titulaire a fait savoir qu'il ne pouvait pour l'instant se rendre à ce poste.
34	Barthalaix Henri Céleste Co. la commune de Châteaurose		<i>[Signature]</i>			
35	Barjat Joseph Céleste Co. la commune de Croilles		<i>[Signature]</i>			
36	Bayle Edmond Céleste Co. la commune de Gap.		<i>[Signature]</i>			








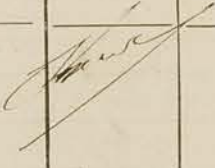




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Beaume Alphonse Député de la commune de Nozeroy					
38	Berge Vincent Député de la commune de Molins en Queyras					
39	Bellon Joseph Pierre Député de la commune de Guillaume-Tourouvre					
40	Bellet Evariste Député de la commune de Montclar les Bains					
41	Bernard Auguste Conseiller par canton de Cucautan de Terras					
42	Berne Marie Député de la commune de Gap					
43	Berthet Xavier, Maire Député de la commune de La Grasse					
44	Bermond Julien Député de la commune de Tignes St André					
45	Bermond Pierre Député de la commune de Oze					
46	Bernou Joseph Député de la commune de St-Bernin					
47	Berard Paul Député de la commune de Tignes St-Pierre					
48	Berland Emile adjoint Député de la commune de St-André d'Enchausse					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bertrand Jules Céleste de la commune de V. Julien en Brouches		<i>[Signature]</i>			
50	Bertrand-Cellisoy Céleste de la commune de Orrières		<i>[Signature]</i>			
51	Bertrand Alcide Céleste de la commune de Rodans		<i>[Signature]</i>			
52	Beynet Théophile Céleste de la commune de Chanoussier		<i>[Signature]</i>			
53	Blanc Joseph, Maire Céleste de la commune de Villauris	<i>Joseph Auguste suppléant</i>	<i>[Signature]</i>			
54	Blanc Maxime Céleste de la commune de Serres		<i>[Signature]</i>			
55	Blanc Jean Marie Céleste de la commune de V. Julien		<i>[Signature]</i>			
56	Blanc Emile Céleste de la commune des Orres		<i>[Signature]</i>			
57	Blanc Léon Céleste de la commune de Orrières		<i>[Signature]</i>			
58	Blanch Eli Céleste de la commune de Chauffayer		<i>[Signature]</i>			
59	Blanchard-Jaillard Albert Céleste de la commune des Cortes		<i>[Signature]</i>			
60	Blanchard Benoît Céleste de la commune de Orrières		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Blanchard Alphonse Conseiller général du canton de Montcaumon-lez-Bains					
62	Blayer Eliecia celique' de la commune d'Uppes					
63	Blaine Benoit celique' de la commune de Crèpeux					
64	Blain Dixie celique' de la commune de l'Argentière.					
65	Bonnard Abel Député, Conseiller général					
66	Bois Benjamin Conseiller général Caucanton de Le Gras					
67	Boidet Marius adjoint celique' de la commune de La Batie-Vieille					
68	Bonfils Justine Conseiller général du canton de Rosars.					
69	Bontoux Joseph celique' de la commune de Ribayret					
70	Bonnet Jure, maire, celique' de la commune de Chabottes					
71	Banthoux Tranquille celique' de la commune de Toligny					
72	Borel Jean celique' de la commune de Barret-le-Haut					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bouvy Louis Céleste de la commune de Ribécis					
74	Bouillet Victor Céleste de la commune de Moydon					
75	Bouvier Jean Céleste de la commune de Aiguille	Bouvier Lucie septant aiguille				
76	Brid Marius, Alain Céleste de la commune de Barabie					
77	Brochier Arthaud Alain Céleste de la commune de St-Leger					
78	Brun Alphonse Céleste de la commune de Saragne					
79	Brunet Arthé Céleste de la commune de St-Colomb					
80	Brun Paul Dominique Céleste de la commune de Vaynes					
81	Brunet Joseph Céleste de la commune de Fay-Saint-Jean					
82	Brunet Antoine adjoint Céleste de la commune de M'oran					
83	Burk Marius Céleste de la commune de Rochebrune					
84	Buffaume Jean Marie Céleste de la commune de Pissani					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Caffarel Henri Céleste de la commune de Tars		<i>[Signature]</i>			
86	Caillat Paul Depute Cyp		<i>[Signature]</i>			
87	Chabrand Valentin Conseiller Général du canton de Vallard		<i>[Signature]</i>			
88	Chabrand Auguste Céleste de la commune de Gap		<i>[Signature]</i>			
89	Charbot Denis, Maire Céleste de la commune de Saint N. Julien		<i>[Signature]</i>			
90	Chaire Jean Céleste de la commune de Rousset		<i>[Signature]</i>			
91	Chaire Adrien Céleste de la commune de St. Didier		<i>[Signature]</i>			
92	Chappuis François Céleste de la commune de La Motte St. Maurice	Aubin Salomon, Maire de La Motte St. Maurice	<i>[Signature]</i>			
93	Charbonnier Guillaume Céleste de la commune de La Roche		<i>[Signature]</i>			
94	Chaud Joseph Céleste de la commune de Dey-Montant		<i>[Signature]</i>			
95	Chastel Elise Céleste de la commune de Orpierre		<i>[Signature]</i>			
96	Chevalier Séverin Céleste de la commune de Montbray		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chevalier Paul Céleste de la commune de Rolland					
98	David Joseph, Maire Céleste de la commune de Etoules					
99	Collomb Jean, Céleste de la commune de Brancour					
100	Combal Jules, Céleste de la commune de St Eloi					
101	Combe Léon Céleste de la commune de St Vincent					
102	Cornier Auguste Céleste de la commune de Cuygliens					
103	Constant Auguste Céleste de la commune de St Eusebe					
104	Coronat Conseiller général du canton de Choisey					
105	Corveaud Charles Céleste de la commune de La Beaume					
106	Cornand Conseiller général du canton de Vaynes					
107	Davin Joseph Céleste de la commune de St Pierre l'Orgueilleux					
108	Davin Victor Céleste de la commune de Valsures					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent *vingt* électeurs.

A

jp

, le 10 Janvier 1920.

Le Préfet,

F. Crestin

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent *vingt*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Les Scrutateurs,

[Signature]
[Signature]
[Signature]

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N° 113 à 223 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
113	Daurelle Conseiller d'Arrondissement		{			
114	Denizot Gabriel, délégué de la commune de l'Épine.		{			
115	Herbez Jean, maître, délégué de la commune de Pumières.		{			
116	Devras Joseph, délégué de la commune de S ^t Clément.		{			
117	Deyglun Antoine délégué de la commune de Gaps.		{			
118	Domery, Conseiller d'Arrondissement		{			
119	Dupont Louis Adjoint, délégué de la commune de la Roche des Arnauds.		{			
120	Dusserre-Bresson Joseph, délégué de la commune de S ^t Jean S ^t Nicolas.		{			
121	Dyren, Conseiller d'Arrondissement.		{			
122	Encoyaud Joseph, délégué de la commune du Boyer.		{			
123	Éscale, Conseiller Général		{			
124	Gaillard Joseph, délégué de la commune de Châlons en Champagne.		{			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
125	Escallier Conseiller Général.					
126	Escallier Hippolyte délégué de la commune de Chabottes.		⌋			
127	Escallier Joseph, Maire, délégué de la commune de S ^t Michel de Chaillol.		⌋			
128	Esmieu, Maire, délégué de la commune de Risoul.		⌋			
129	Estienne Léon délégué de la commune de Vallouise.		⌋			
130	Étienne Edouard délégué de la commune de Gap.		⌋			
131	Étienne Joseph délégué de la commune de Pelvoux		⌋			
132	Eyméoud Pierre Conseiller d'arrondissement		⌋			
133	Eyraud Conseiller d'arrondissement		⌋			
134	Eyraud Joseph, Maire délégué de la commune des Buzournas		⌋			
135	Eyraud Michel délégué de la commune des S ^t Bonnet		⌋			
136	Eyssérie Louis, Maire, délégué de la commune de Montéglin		⌋			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Fabre Adrien délégué de la commune de Gap.		✓			
138	Farnaud Lucien délégué de la commune de Remollon		✓			
139	Faucon Emile délégué de la commune de Châteauroux		✓			
140	Faure Casimir délégué de la commune de S ^t Laurent du Cros		✓			
141	Faure Jean Baptiste, délégué de la commune de Cieroux		✓			
142	Faure Emile délégué de la commune d'Aiguilles		✓			
143	Faure Antoine délégué de la commune de Briançon		✓			
144	Faure-Gignoux François délégué de la commune de Cervières		✓			
145	Faure Jean Baptiste délégué de la commune de Névaiche		✓			
146	Faure Laurent Polycarpe délégué de la commune de Villard S ^t Pancrace		✓			
147	Faure Ernest Conseiller d'arrondissement		✓			
148	Faure Louis Conseiller d'arrondissement.		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Feraud François délégué de la commune de Romette		{			
150	Ferrier Florentin délégué de la commune de Barret le Bas		{			
151	Flandin Jacques délégué de la commune de Ristolas					
152	Fortoul Antoine délégué de la commune d'Embrun.		{			
153	Fournat Achille délégué de la commune d'Embrun.		{			
154	Friquet Joseph, maire, délégué de la commune de Montdauphin.		{			
155	Gaillard Denis délégué de la commune de Chabestan.		{			
156	Garambois Elie délégué de la commune de Briançon.		{			
157	Garcin Antoine, Adj ^t , délégué de la commune d'Anrioux.		{			
158	Garnier Auguste délégué de la commune de Châteauroux		{			
159	Gérard Adrien délégué de la commune de Briançon.		{			
160	Gérard Joseph délégué de la commune de Pelvaux		{			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Giraud Jean Conseiller d'Arrondissement		§			
162	Glaizette Victor délégué de la commune de St. Argentière		§			
163	Gousolin Joseph délégué de la commune de St. Eusèbe.		§			
164	Goumon Barthélemy délégué de la commune de Molines en Queyras.		§			
165	Grand Lierre délégué de la commune de St. Jacques		§			
166	Grimaud Auguste délégué de la commune de Barcellonnette		§			
167	Grimaud Ernest Conseiller Général.		§			
168	Grimaud Désiré Conseiller Général		§			
169	Gueydan Jules Conseiller Général		§			
170	Gueyraud Auguste délégué de la commune de Châteauneuf d'Oze		§			
171	Guibert Joseph délégué de la commune de Villard Loubière		§			
172	Guieu Ferdinand délégué de la commune de Réotier		§			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
173	Guieu, Maire délégué de la commune de Montgardin		✓			
174	Guillaume Victor délégué de la commune de Ventavon		✓			
175	Guille Antoine délégué de la commune de S ^t Martin de Queyrières		✓			
176	Guidon Antoine délégué de la commune de S ^t Chaffrey.		✓			
177	Hermitte Joseph délégué de la commune du Saugy		✓			
178	Hubaud Joseph délégué de la commune de Gap.		✓			
179	Hugues Conseiller d'Arrondissement		✓			
180	Imbert Auguste délégué de la commune de S ^t Sauveur.		✓			
181	Izoard Edouard délégué de la commune de Remollon.		✓			
182	Jacob Joseph, Adjoint, délégué de la commune d'Avançon		✓			
183	Jacquier Théophile, Adj ^t délégué de la commune de La Grave.		✓			
184	Jarne André, Maire, délégué de la commune de S ^t André d'Embrun.		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
185	Jame Casimir Conseiller d'Arrondissement		§			
186	Jauffred Conseiller d'Arrondissement		§			
187	Jauffret, Maire, délégué de la commune de Lettret		§			
188	Jaussard Auguste délégué de la commune de Chauffayer		§			
189	Jaume Louis délégué de la commune de Guillestre		§			
190	Jean Casimir, Maire, délégué de la commune d'Aspres sur Buëch.		§			
191	Jean Fernéol délégué de la commune de Gap.		§			
192	Jean Joseph délégué de la commune du Loët		§			
193	Joubert Alfred délégué de la commune de S ^{te} Marie.		§			
194	Joubert Antoine délégué de la commune du Roix		§			
195	Joubert François Conseiller d'Arrondissement		§			
196	Jourdan Auguste, Maire délégué de la commune du Glairil		§			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
197	Jourdan Charles Conseiller Général		§			
198	Juge Jean Victor Conseiller d'Arrondissement		§			
199	Jugy Emile délégué de la commune d'Imbrun		§			
200	Lagier Jules Eugène délégué de la commune de St Sauveur		§			
201	Laty Jean, Maire délégué de la commune de Lays		§			
202	Laurens Joseph, Maire délégué de la commune de Turmeyr		§			
203	Laurens Léon délégué de la commune d'Agnières		§			
204	Laurens Pierre délégué de la commune d'Aspres sur Buëch		§			
205	Lambari Achille délégué de la commune de Montclus		§			
206	Malaterre Conseiller d'Arrondissement		§			
207	Mallinier Jules délégué de la commune de Val des Vies		§			
208	Marchant Auguste Conseiller d'Arrondissement		§			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^o tour de scrutin.	
209	Marcellin Cyprien, délégué de la commune de Briançon.		~			
210	Marchis Jean, délégué de la commune de Tars.		~			
211	Marin Ernest, Maire, délégué de la commune de La Breissinouse.		~			
212	Marin-Labouret Clément, Conseiller Général.		~			
213	Marillac Charles, Adj ^t , délégué de la commune d'Aucelle.		~			
214	Marguillan Amex, délégué de la commune d'Espinasses.		~			
215	Martin Emile, délégué de la commune d'Aspremont.		~			
216	Martin Joseph, Conseiller d'Arrondissement à Gap.		~			
217	Martin Vincent, Maire, délégué de la commune de Champoléon.		~			
218	Martin Alphonse, Conseiller d'Arrondissement à Espinasses.		~			
219	Martin Joseph Antoine, délégué de la commune de Ruy St Pierre.		~			
220	Marron Jean Bapt ^e , Maire, délégué de la commune de Hautbrand.		~			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent onze* électeurs.

A

Gap

, le *10*

Janvier

1920.

Le Préfet,

J. Revillon

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

cent-neuf

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Louis Pochier

Les Scrutateurs,

Abelin

Thomé

Halas

32

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 224 à 334 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
224	Mariéye, Maire, délégué de la commune de La Roche de Rame.		<i>M. J.</i>			
225	Weatheron Martin, délégué de la commune de La Rochette.	Alluand Pierre suppléant	<i>P. h.</i>			Remplacé par M ^r Alluand Pierre
226	Mathieu Joseph, délégué de la commune de Guillestre.		<i>J. L.</i>			
227	Mauvel M ^r Stienne, délégué de la commune d'Espignas.		<i>J. L.</i>			
228	Mazan Léon délégué de la commune de Laroque.		<i>M. J.</i>			
229	Melquiond Jean Louis, délégué de la commune des Vigneaux.		<i>J. L.</i>			
230	Merte Louis, délégué de la commune de Briançon.		<i>J. L.</i>			
231	Merte Emile, délégué de la commune de Montgenèvre.		<i>J. L.</i>			
232	Meyer Jean délégué de la commune de Château Ville Vieille.		<i>J. L.</i>			
233	Meyer Joseph, Maire, délégué de la commune de S ^t Laurent du Gros.	Meyer Victor, suppléant	<i>J. L.</i>			Meyer Victor remplacé Meyer Joseph
234	Michel Joseph, délégué de la commune d'Esparron.		<i>J. L.</i>			
235	Michel Théophile, délégué de la commune d'Éources.		<i>M. J.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
236	Michel Emile, délégué de la commune de St Pierre Avez.		A. J.			
237	Michelon Étienne, Maire, délégué de la commune de Sorbiers.	Gabert Maxime suppléant	G. L.			Gabert Maxime suppléant M. Michelon Étienne
238	Michel Louis, délégué de la commune de Veynes.		G. L.			
239	Michel Victor, délégué de la commune de St Apollinaire.		G. L.			
240	Michel Paulin, Conseiller d'Arrondissement		G. L.			
241	Michon Eugène, délégué de la commune de Monétier Allémont.		A. J.			
242	Millon Léon, délégué de la commune de St Étienne en Devoluy.		G. L.			
243	Monge Ernest, délégué de la commune de Saléran.		G. L.			
244	Morgand Jean, Maire, délégué de la commune d'Agnielles.		A. J.			
245	Mouren-Provençal, Conseiller d'Arrondissement		A. J.			
246	Mouren Eugène, délégué de la commune de St Julien en Champagnat.		A. J.			
247	Moutard Xavier, délégué de la commune de Monétier les Bains.		G. L.			

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
248	Mourenas Siffroy, délégué de la commune de L'Épine.		A.S.			
249	Wouton Baptiste, délégué de la commune de Rosans.		A.S.			
250	Nicolas Jules, délégué de la commune de Briançon.		F.L.			
251	Nicollet Dartheé, Conseiller d'Arrondissement.		F.L.			
252	Nicollet Jean, Conseiller d'Arrondissement		F.L.			
253	Woblemaire, Député.		F.L.			
254	Oddou Auguste, Adjoint, suppléant du délégué de la commune de S ^t Léodier		F.L.			Remplace M. Marchand élu Conseiller d'Arrondissement.
255	Ollivier Adolphe, Maire, délégué de la commune d'Avançon.		F.L.			
256	Orcière, Maire, délégué de la commune de Rabou.		F.L.			
257	Lara Xavier, délégué de la commune de Ventavon.		A.S.			
258	Larendier Camille, Conseiller d'Arrondissement.		F.L.			
259	Laret Gabriel, délégué de la commune de Lardier & Valença		F.L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
260	Lascal François, Maire, délégué de la commune de La Motte.		A.S.			
261	Lascal Vincent, délégué de la commune de St Bonnet.		G.L.			
262	Lascal Gilbert, délégué de la commune des Orces.		G.L.			
263	Laul Paul François, Adjoint, suppléant du délégué de la commune de Sigoyer		G.L.			Remplace M. Nicolle Jean, élu Conseiller d'Arrondissement.
264	Lavie Frédéric, Conseiller Général,		G.L.			
265	Lellvoizien Lucien, Conseiller Général.		A.S.			
266	Lellissier Octavien, délégué de la commune d'Aspres les Corps.		A.S.			
267	Lérier Laurent, Maire, délégué de la commune de Clémence d'Arbel.		A.S.			
268	Létre Joseph, délégué de la commune de La Fare.		A.S.			
269	Leuzin Paul, délégué de la commune de Sigottier.	Boyer Monon suppléant	G.L.			Remplace M ^r Leuzin, malade.
270	Leyron Eugène, délégué de la commune de Réallon.		G.L.			
271	Leyron Ernest, délégué de la commune de Réallon.		G.L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
272	Leythieu Joseph, délégué de la commune de La Salle.		4.1.			
273	Leytral Victor, Conseiller Général.		4.1.			
274	Lhipip Casimir, délégué de la commune d'Embrun.		4.1.			
275	Lhipip Jacques, délégué de la commune d'Arvioux.		4.1.			
276	Liozin Ernest, délégué de la commune de La Haute Beaume.		4.1.			
277	Llat Auguste, délégué de la commune d'Antonaves.		4.1.			
278	Llat Louis, délégué de la commune de Rilibiers.		4.1.			
279	Llanche Gilbert, Conseiller Général.		4.1.			
280	Lons Jean Antoine, délégué de la commune de St Martin de Guaypières.		4.1.			
281	Lralong François, délégué de la commune de Crescléoux.		4.1.			
282	Lrossier Victor, Conseiller Général.		4.1.			
283	Luy Simon, délégué de la commune de Château Ville Vieille.		4.1.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
284	Queyros Joseph, délégué de la commune de La Roche de Rame.		A. J.			
285	Queyrel Henri, délégué de la commune de Wefes.		A. J.			
286	Queyrel, Maire, délégué de la commune de Pelleautier.		G. L.			
287	Rambaud François, délégué de la commune de St Kirin.		A. J.			
288	Rambaud Joseph, Maire, délégué de la commune de Buisard.		G. L.			
289	Reynaud Armand, délégué de la commune de Montroud.		A. J.			
290	Reynaud Jean, délégué de la commune d'Abriès.					
291	Reynaud Claude, délégué de la commune d'Abriès.	M. Mathieu Benjamin suppléant.				M. Mathieu remplace M. Reynaud Claude, empêché pour raison de santé.
292	Rey Maximin, Adjoint, délégué de la commune de St Chaffrey.		G. L.			
293	Reynier Jean, délégué de la commune de St Jean St Nicolas.		A. J.			
294	Ricard Victor, délégué de la commune de Callard.	Rolland Henri suppléant	G. L.			Rolland Henri
295	Richard Baptiste, délégué de la commune de Serves.		G. L.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
296	Richier Léon, Conseiller d'Arrondissement.		<i>Richier</i>			
297	Richier Aristi, délégué de la commune de Lizer.		<i>Richier</i>			
298	Robert Venance délégué de la commune de Sizoyer.		<i>R. V.</i>			
299	Robert Louis, Conseiller d'Arrondissement,		<i>Robert</i>			
300	Robert Abel, suppléant du délégué de la commune de Nivolles.		<i>Robert</i>			Remplace M. Nicollel Doitier, élu Conseiller d'Arrondissement
301	Robert Adrien, délégué de la commune de Haillouse.		<i>R. A.</i>			
302	Rolland Justin, délégué de la commune de Chorges.		<i>R. L.</i>			
303	Roman Étienne, délégué de la commune du Bersac.		<i>Roman</i>			
304	Raugon Jules, délégué de la commune d'Embrun.		<i>R. J.</i>			
305	Raugon Adrien, Conseiller d'Arrondissement.		<i>R. A.</i>			
306	Raugny Frédéric, délégué de la commune de Rambaud.		<i>R. F.</i>			
307	Roux Joseph, délégué de la commune de La Faurie.		<i>Roux</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
308	Roux Louis délégué de la commune de S ^t André de Rasans.		A. J.			
309	Roux Pierre, Maire, délégué de la commune de S ^t Clément.		G. L.			
310	Sarrazin Philips, délégué de la commune de Noyage & Bénévent.		G. L.			
311	Sarrazin Joseph, Adjoint, délégué de la commune de Chabottes.		A. J.			
312	Sarrazin Auguste, Maire, délégué de la commune de La Cluse.		G. L.			
313	Sauret Martin, Adjoint, délégué de la commune de Poligny.		G. L.			
314	Serres Jean Antoine, délégué de la commune des Crottes.		A. J.			
315	Sersel Pierre, Conseiller Général,		A. J.			
316	Silve Antoine, délégué de la commune de Savines.		G. L.			
317	Simond Jacques, Conseiller d'Arrondissement.		G. L.			
318	Sylvestre Joseph, Maire, délégué de la commune de Bruis.		A. J.			
319	Tenoux Joseph, fils Romain, délégué de la commune de Montmorin.		A. J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
320	Chomet Paucasse J ^{re} Bapt ^e , délégué de la commune de Villars S ^{te} Paucasse.		F.L.			
321	Courniaire Emile, délégué de la commune de La Bâtie Montsaléon.		F.L.			
322	Coussaint Léon, suppléant du délégué de la commune d'Embrun.		<i>AG</i>			Remplace M. Joubert élu Conseiller d'Arrondissement.
323	Coy-Riont Maurice, Conseiller Général.		F.L.			
324	Crinquier Léon, délégué de la commune de Châteauneuf de Chabre.		<i>AG</i>			
325	Cruchet Jean, délégué de la commune de St Etienne en Diois.		F.L.			
326	Curin Auguste, Conseiller d'Arrondissement.		F.L.			
327	Vachier Jb. Maire, délégué de la commune d'Esquians.		<i>AG</i>			
328	Vachier Louis, délégué de la commune de Mérucil.		F.L.			
329	Vallérian J ^{re} Bapt ^e , Maire, délégué de la commune de Ceillac.		F.L.			
330	Vercueil Paul Théophile, Conseiller d'Arrondissement.		F.L.			
331	Vernet Casimir, suppléant du délégué de la commune de Savines.		F.L.			Remplace M. Parie, élu Conseiller Général.

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent onze électeurs.

A Gap, le 10 janvier 1920.

Le Préfet,

L. Breuille

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent neuf — émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Quenec'h

Les Scrutateurs,

*Jauret
Camin
Menthe*

Election sénatoriale du 11 janvier 1920.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE DE la 1^{re} section de vote

ARRONDISSEMENT DE Val de Suse

Candidats : M.

Beyral

M.

Cornand

M.

Chouard

M.

Constans

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

55

20

39

arrêté comme il suit le présent tableau de dépouillement :
en l'honneur de
Beyral 55
Cornand 20
Chouard 39
Constans

Les scrutateurs :

[Signature]

Candidats : M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

20
40
60
80
100
120
140
160
180
200
220
240
260
280
300

Candidats : M. <i>Boyerol</i>	M. <i>Cornand</i>	M. <i>Thouard</i>	M. <i>Couston</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

arrête le présent tableau de dépouillement communal.

Boyerol: cinquante voix

Cornand: dix huit

Thouard: trente

Couston: neuf voix

Les scrutateurs,

Candidats : M.	M.	M.	M. <i>Thouard</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Thouard

Babin

Louis Babin

Calixte Babin

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 11 Janvier 1920.

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	324
Nombre des votants.....	330
Nombre des suffrages exprimés.....	329

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Seytral
 Prénoms : Vési
 Qualification, profession, etc. : Conseiller Général, ancien député
 Date de la naissance : 19 octobre 1874

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 173

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Thouard.....	112
M. Cornand.....	42
M. Constans.....	1
M.....	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	
TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.....	330

1-57-1908. [7938]

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

P.O.

Hautes-alpes

Élections Sénatoriale
du 11 Janvier 1920

31008

Monsieur le Président

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)